

# ÉDITION SPÉCIALE

de l'Union Démocratique du Centre • www.udc.ch • édition novembre 2012



IMMIGRATION 2/3

Comment reprendre le contrôle de l'immigration?



EUROPE 6/7

UE – quel avenir? Les conséquences pour la Suisse.



POINT DE MIRE 10/11

Qui est l'UDC? Parti, personnes, objectifs.

UDC – le parti de la Suisse

## Sécurité pour tous



Une présence policière visible est l'une des meilleures mesures contre la violence et la criminalité.

**Brigandages, cambriolages, voitures forcées – des événements quotidiens à Lausanne, Zurich, Bâle et dans d'autres villes. Les malfaiteurs, fréquemment des étrangers, sont de plus en plus culottés et agissent souvent en bandes.**

Dimanche, 28 octobre, 3 heures du matin: un Péruvien de 20 ans tabasse un vieil homme qu'il rencontre par hasard. La victime âgée de 83 ans est grièvement blessée. C'est «pour rigoler» que cet individu a cogné, lit-on

dans la presse. La police assiste souvent impuissante aux activités des dealers. Elle doit constater que les voleurs à l'étalage qu'elle a pris la veille se promènent à nouveau en liberté et préparent leur prochain coup. La justice est

lente et, surtout, elle fait preuve d'une complaisance coupable à l'égard des malfaiteurs au lieu de protéger la population. La justice et la politique doivent enfin agir dans l'intérêt des Suissesses et des Suisses.

### Commentaire:



## Pourquoi une édition spéciale UDC?

Etat de démocratie directe et société ouverte, la Suisse doit accorder une attention particulière à la liberté d'opinion, d'information et de la presse. Ces libertés fondamentales sont inscrites dans la Constitution fédérale. Indépendamment de son état, de son origine et de ses idées, chaque citoyen et chaque citoyenne doit pouvoir s'exprimer librement dans notre pays.

En est-il encore ainsi aujourd'hui? Nous avons assisté durant les 25 ans écoulés à un bouleversement du paysage médiatique. Parallèlement au monopole de la SSR dans le secteur national de la radio et de la télévision, la concentration se poursuit dans la presse écrite. Un petit nombre de grandes maisons d'édition domine les journaux et quotidiens du pays. Des monopoles régionaux peuvent devenir la règle. Conséquence de la collaboration rédactionnelle des maisons d'édition, le contenu et la forme s'uniformisent. Le résultat est qu'un petit nombre d'éditeurs ont la mainmise sur l'opinion publiée, disposant du même coup d'un pouvoir inquiétant. Ce qu'écrivent les publications de Tamedia, Ringier, NZZ, AZ Medien et Südostschweiz Mediengruppe influence la perception publique en Suisse. Ce qu'ils taisent n'est presque jamais perçu. Ce développement est inquiétant et même dangereux, surtout quand ces maisons d'édition poursuivent des buts politiques.

Nous autres gens de l'UDC, nous avons fréquemment l'impression que nos projets et idées sont déformés ou présentés de manière unilatérale. Les médias aiment à rendre compte d'affaires personnelles, mais passent fréquemment sous silence les activités et succès politiques de notre parti. L'UDC fonde son action politique sur un programme rigoureux, libéral et bourgeois. C'est à inscrire à son actif que la Suisse ne fasse pas partie aujourd'hui de l'Espace économique européen et, partant, qu'elle soit plus prospère, moins endettée et qu'elle connaisse moins de chômage que les pays voisins. Voilà pourquoi nous nous adressons à vous avec ce numéro spécial.

Non seulement la liberté de la presse, mais aussi la libre expression des opinions sont menacées en Suisse. Celles et ceux qui se risquent à parler clairement s'exposent fréquemment à une poursuite pénale. La norme anti-racisme, par exemple, est systématiquement usurpée par des particuliers et des avocats pour criminaliser des opinions qui leur déplaisent. Les ministères publics et les tribunaux n'ont manifestement pas le courage de stopper ces excès évidents. Nombreux sont les membres de la direction élargie de l'UDC à faire l'objet d'une procédure parce qu'ils ont exprimé leur opinion politique. Celui qui dénonce des dysfonctionnements s'expose à des plaintes pénales. L'affaire Hildebrand confirme ce constat de manière exemplaire.

Nous continuerons de parler vrai et de dénoncer les dysfonctionnements. Nous ne nous laissons pas museler même si nous nous exposons à des difamations médiatiques, des répressions politiques et des conséquences judiciaires. Dans ce numéro spécial, nous exposons les principes et les valeurs qui, à notre avis, sont à la base du succès de la Suisse.

Conseiller national Toni Brunner, président de l'UDC Suisse

Ce que j'attends de la Suisse



## Sauvegarder la Suisse



Anita Borer, conseillère communale, députée au Grand Conseil, présidente JUDC du canton de Zurich, superviseur auprès de la Banque cantonale zurichoise, Uster (ZH)

« J'attends des élus politiques suisses qu'ils soient conscients des forces de la Suisse et se les rappellent constamment, qu'ils agissent pour le peuple et non pour eux. Donc, qu'ils mènent une politique désintéressée et s'engagent pour les besoins de la Suisse. »



Dans peu de pays du monde on trouve une si bonne qualité de vie qu'en Suisse.

Nous sommes fiers de la Suisse et nous sommes reconnaissants de pouvoir vivre dans ce pays. La beauté des paysages, la liberté, la sécurité, la diversité culturelle, les traditions vivantes et la démocratie directe – peu d'autres pays au monde offrent une telle qualité de vie dans un espace aussi restreint. Pour l'UDC, il est évident que ces acquis se fondent sur l'indépendance et l'autodétermination acquise par des siècles de combat ainsi que sur les vertus que nos ancêtres nous ont légué. La

Suisse, nation existant par la volonté de ses habitants, est marquée par une forte responsabilité individuelle, par le souci de la qualité, la persévérance, mais aussi par le sens de la solidarité entre les forts et les faibles.

L'UDC veut sauvegarder et consolider les forces de la Suisse, mais aussi l'identité du pays qui repose sur une multitude de traditions. Le succès de la «suissitude» et de la culture populaire ainsi que l'intérêt de la jeune généra-

tion aux valeurs traditionnelles prouvent qu'un engagement pour la Suisse est plus d'actualité que jamais. Nous y voyons aussi un mandat politique. L'indépendance et l'autodétermination exigent un combat permanent. Dans un monde globalisé où la concurrence internationale est de plus en plus âpre, il est plus important que jamais d'avoir confiance en soi. Et aussi d'être assez fier pour pouvoir dire quand il le faut «jusqu'ici d'accord, mais pas plus loin!».

La mascotte «Zottel» vous souhaite une agréable lecture!



## Sans liberté des médias pas de démocratie



Gregor A. Rutz a 40 ans, il est marié et vit à Küssnacht (ZH). Il dirige sa propre PME. Le 26 novembre 2012 il prètera serment pour succéder à Bruno Zuppiger au Conseil national.

La liberté des médias est une valeur fondamentale dans tout système constitutionnel libéral. Elle est la condition indispensable à l'existence d'une démocratie libre et vivante. En Suisse cependant, des restrictions légales et interventions de l'Etat de plus en plus nombreuses entravent la concurrence entre les médias. Ce développement affecte forcément aussi la libre confrontation des opinions – une tendance désastreuse pour une démocratie directe.

### Réglementations inutiles

Ce constat des juges fédéraux n'est plus qu'un beau rêve aujourd'hui. Mais la faute en incombe davantage à la politique qu'aux médias. Parallèlement au progrès technique de ces trente dernières années, l'Etat a édicté une foule de réglementations inutiles. La situation est réellement absurde: alors que les nouvelles technologies ont fait naître les radios locales, les télévisions régionales de même que les plates-formes internet et les réseaux sociaux, la politique freine ce développement en s'efforçant de réglementations et de contrôler dans les moindres détails ce nouveau marché.

### Les concessions n'ont pas leur place dans un pays libre

Une politique consistant à donner aux radios et à la télévision des concessions, qui définissent non seulement la zone d'émission, mais aussi le mandat programmatique et le

contrôle de celui-ci, cadre mal avec la liberté démocratique, tout comme les contributions que l'Etat accorde à certains médias moyennant les redevances de réception. On ne corrige pas une concurrence défective par un «encouragement» public des médias. Il n'existe qu'un moyen d'atteindre cet objectif: déréguler. Il est plus que temps de libéraliser le droit suisse des médias.

### Une politique médiatique en faveur de la liberté

Mais le Conseil national et le Conseil des Etats discutent actuellement de mesures supplémentaires pour prétendument encourager les médias. Où nous conduisent des propositions du genre «garantir la qualité sur internet»? Cette idée doit éveiller la méfiance de tout citoyen ayant des opinions libérales. L'engagement pour la liberté est particulièrement important dans le domaine des médias.

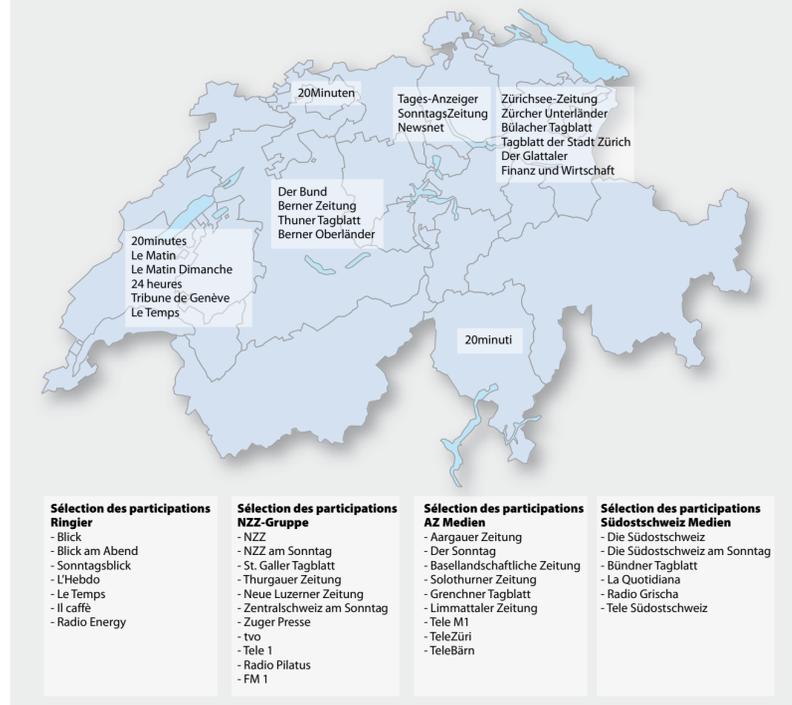
## La concentration de la presse se poursuit en Suisse

La concentration de la presse se poursuit en Suisse. Si le secteur de la radio et de la télévision est dominé par la SSR, le secteur de la presse est lui aussi désormais aux mains d'un petit groupe de grandes éditions. Cinq im-

portants groupes de presse (Tamedia, NZZ-Gruppe, Ringier, AZ Medien, Südostschweiz Medien) se partagent aujourd'hui les titres ayant les plus forts tirages de Suisse allemande et romande. Ces maisons d'édition dé-

tiennent de surcroît des parts dans des médias électroniques régionaux. Les produits de presse indépendants des grandes éditions comme la Basler Zeitung et la Weltwoche.

Les éditions Tamedia sont associées dans les médias suivants (sélection):



**Impressum**  
NUMÉRO SPÉCIAL | ÉDITION SPÉCIALE est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 966 400 ex. | Edition et rédaction: UDC Suisse, secrétaire général | case postale 8252 | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | info@udc.ch | www.udc.ch | Rédacteur externe: Martin Sinzig | Conception et graphiques: GOAL AG für Werbung und Public Relations, 8600 Dübendorf | Crédit photo: ImagePoint AG, iStockphoto, KEYSTONE AG, Nussbaum / ONZ, Union suisse des paysans (USP), UDC Suisse | Caricatures: Martin Gühli | Imprimerie: Die Zeitungsdrucker Schweiz AG, 4002 Bâle

Attention: ce journal n'est ni une publicité, ni une réclamation, mais une information politique. Il peut donc aussi être distribué dans les boîtes aux lettres portant l'autocollant «stop publicité». Merci de votre compréhension.

## Plus d'immigration – moins d'espace pour vivre

Il y a des choses qu'on préfère ignorer. Peut-être faut-il vivre dans une ville comme Lagos pour comprendre les conséquences d'une croissance démographique exponentielle. On dit que Lagos est la ville qui croît le plus rapidement de toutes les cités du monde et qu'elle est aussi, selon le magazine économique «Economist», une des villes où la qualité de vie est la plus mauvaise. Ses habitants souffrent des gaz d'échappement, de la pénurie du logement, de services publics lacunaires, des déchets, d'une santé défective, de criminalité et d'une forte mortalité infantile. Mais le plus inquiétant, c'est que la croissance démographique de la Suisse n'est plus très loin de celle de Lagos.



La croissance démographique mondiale s'accélère. Depuis 1900, la population mondiale a passé de 1,5 à 7 milliards d'habitants. Ce développement, accompagné fréquemment de pauvreté et de chômage, augmente bien entendu la pression migratoire. Et la Suisse est une des destinations les plus convoitées du monde.

### Baisse de la qualité de la vie

La famille van Eijk des Pays-Bas passait depuis de nombreuses années ses vacances en Suisse orientale. En 2012 elle n'est pas venue. Non pas à cause du cours de l'euro: «Nous venions parce que dans votre pays il y avait encore de la place pour la nature et que des millions de personnes n'y vivaient pas serrées les unes contre les autres. Mais la qualité de vie baisse chaque année chez vous.»

### Bientôt 10 millions?

Cette impression est juste. La population de la Suisse a aujourd'hui dépassé huit millions d'habitants. Et elle continue de

croître. Avec 185 personnes par km<sup>2</sup>, la Suisse connaît une des plus fortes densités démographiques d'Europe. Et cela bien que les montagnes ne soient guère habitées. Jamais encore dans l'histoire de la Suisse la population n'avait progressé aussi rapidement. Durant les dix ans écoulés, l'immigration nette a atteint 700 000 personnes. Les offices fédéraux concernés prévoient d'ores et déjà 10 millions d'habitants, conséquence directe de l'immigration incontrôlée. Faute d'une action politique efficace, les chiffres pronostiqués par la Confédération sont même trop bas.

Ce développement va évidemment changer la Suisse. Ses conséquences pour le marché du travail et les salaires, la criminalité, les infrastructures, les loyers, les prix du terrain, l'aménagement du territoire, les écoles, la santé publique et les institutions sociales sont énormes. Or, la Suisse affiche aujourd'hui déjà une des proportions d'étrangers les plus élevées du monde. Sa croissance démographique est unique en Europe. La population suisse croît cinq fois plus vite que dans le reste de l'Europe et atteint le niveau de pays émergents comme l'Inde.

### Une seule grande ville de Saint-Gall à Genève

L'erreur politique d'une immigration incontrôlée et de la libre circulation des personnes a fait de la Suisse un pays d'immigration de masse. Chaque année, sa population augmente d'environ 80 000 personnes, soit le nombre d'habitants de la ville de Saint-Gall. Pour illustrer ce propos: si ce développement se poursuit, il faudra créer entre Genève et Saint-

Gall tous les 15 km une ville de la taille de Saint-Gall. Nous évoluons très vite vers un Etat urbain. Chaque seconde un mètre carré de terre est bétonné. Et, néanmoins, les loyers et les prix des logements augmentent sans cesse, parallèlement à la progression de l'immigration

### Les infrastructures de transport à la limite

L'augmentation du trafic routier et ferroviaire de ces dernières années est directement liée à la forte croissance démographique. 300 000 habitants de plus, cela fait aussi 300 000 automobilistes et usagers des chemins de fer de plus. L'immigration incontrôlée engendrée par la libre circulation des personnes est le principal moteur de ce développement. Au lieu d'investir des milliards de francs dans les infrastructures de transport pour leur donner les capacités requises, il serait plus raisonnable de discuter ouvertement des limites de l'immigration. La capacité d'accueil de la Suisse n'est pas infinie. La qualité de la vie en souffre.

Des classes d'école comptant 50% d'enfants étrangers sont la règle dans les régions à forte concentration démographique. Une intégration raisonnable n'est évidemment plus possible dans ces conditions. La hausse de la criminalité est elle aussi une conséquence directe de l'immigration puisque 70% de la population carcérale sont des étrangers. La Suisse aussi est exposée au risque de l'émergence de sociétés parallèles qui échappent aux règles de l'Etat de droit et se développent de manière isolée.

Il va de soi que la Suisse a besoin d'étrangers qualifiés. Ces personnes restent les bienvenues. Mais ce n'est pas une raison pour ouvrir toutes grandes les portes à une immigration effrénée. Il est grand temps que la Suisse reprenne le contrôle de l'immigration.

Lukas Reimann, conseiller national, né en 1982, domicilié à Wil (SG), études de droit



Le nombre d'habitants en Suisse augmente principalement en raison de l'immigration d'environ 80 000 personnes pour les deux années passées. Chaque année, une nouvelle ville de la taille de Saint-Gall est créée en Suisse. (Image: cité à Dübendorf (ZH), Keystone).

## Voilà pourquoi il faut reprendre en main l'immigration



Nadja Pieren, conseillère nationale, vice-présidente UDC Suisse, Berthoud (BE)

L'immigration en Suisse a massivement augmenté ces dernières années. Conséquence des accords conclus avec l'UE, notamment celui sur la libre circulation des personnes, nous n'avons plus les moyens de décider qui peut immigrer dans notre pays et combien d'immigrants nous acceptons. Voilà pourquoi l'UDC a lancé son initiative populaire «contre l'immigration de masse» qu'elle a déposée en février 2012 avec plus de 136 000 signatures. La rapidité avec laquelle ces signatures ont été réunies – en six mois seulement – confirme la volonté du peuple suisse de reprendre le contrôle de l'immigra-

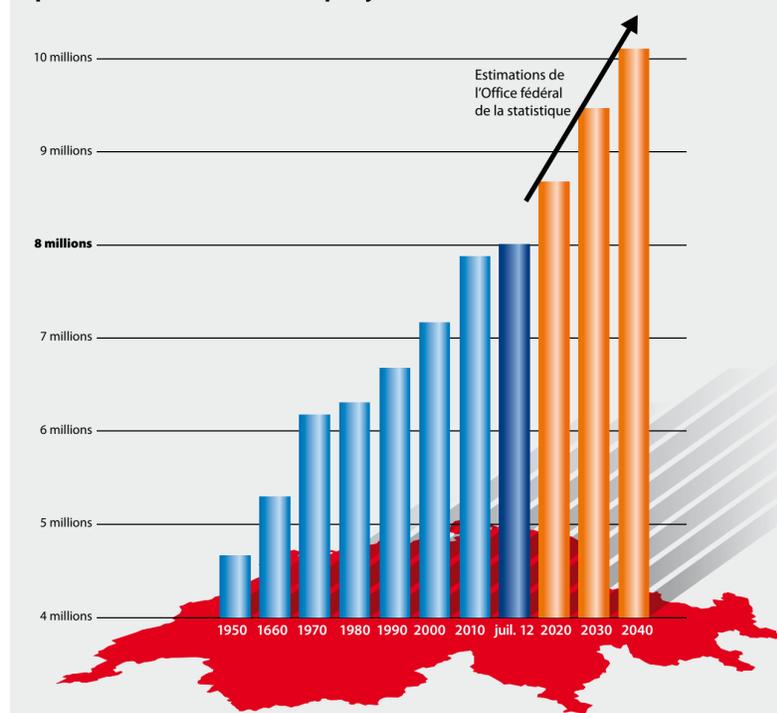
tion. Bientôt ce texte sera examiné par le Parlement, si bien que les Suisses et les Suisses pourront à leur tour se prononcer, nous espérons le plus rapidement possible.

Les problèmes de l'immigration incontrôlée sont visibles et perceptibles dès à présent. Et ils augmenteront massivement si l'initiative UDC n'est pas appliquée.

Voilà la seule manière de veiller à ce que nos enfants puissent eux aussi vivre dans une Suisse telle que nous la connaissons et que nous l'aimons.

[www.immigration-massive.ch](http://www.immigration-massive.ch)

## Augmentation de la population en Suisse: plus de 8 millions d'habitants depuis juillet 2012



## Réduire le nombre de frontaliers

Des chiffres sans-appel ne laissent aucun doute. En 2010, 45 000 frontaliers du nord de l'Italie passaient la frontière pour venir travailler au Tessin. Maintenant, ils sont 55 000 travailleurs étrangers à traverser quotidiennement la frontière. Depuis 2010,



Le contrôle ainsi que la protection des frontières sont des tâches qui incombent à tous les Etats souverains.

ce sont 400 nouveaux frontaliers par mois qui travaillent au Tessin. Les Tessinois et Tessinoises sont particulièrement touchés dans les branches qui connaissent une augmentation constante des frontaliers au détriment des travailleurs locaux.

Pendant ce temps, le Conseil fédéral reste le bras croisé et se contente d'observer la situation. Jusqu'à ce jour, la Berne fédérale a toujours nié l'existence de ce problème, minimisé les difficultés et loué les mesures d'accompagnement qu'elle considère comme la panacée universelle. On ose espérer que la situation alarmante qui s'est développée entre-temps tire enfin le gouvernement de sa léthargie et

l'incite à redresser la barre. Mais d'ici à ce qu'une politique plus intelligente soit lancée, il est important de stopper ce phénomène avant que les dommages ne soient irréversibles. Un premier pas dans ce sens pourrait consister à inciter les autorités communales et cantonales à offrir aux chômeurs indigènes les emplois disponibles, comme c'est déjà le cas à Genève. La solution définitive du problème passe cependant par une nouvelle négociation de l'accord de libre circulation des personnes. Il est indispensable de revenir à un système de contingents et de plafonds adapté aux besoins de l'économie suisse et de rétablir le principe de la priorité des nationaux. Des plafonds devront également être fixés pour les frontaliers afin de combattre efficacement les problèmes posés par la funeste libre circulation des personnes. Notons aussi que cet accord a conduit à une situation totalement unilatérale: seuls les ressortissants UE en profitent alors que les Suisses continuent d'être défavorisés à l'étranger où on leur oppose d'innombrables chicaneries et des obstacles administratifs insurmontables.

Si la Suisse veut maintenir sa prospérité, elle doit rejeter ou résilier tous les accords internationaux qui s'opposent à ces principes. Faute de quoi les conséquences pour l'emploi de la population indigène et les assurances sociales suisses seront gravissimes.

Pierre Rusconi, conseiller national, Sorengo, TI



## 7 000 policiers pour Angela Merkel

Echec de l'euro. Schengen/Dublin n'accroît pas la sécurité et ne réduit pas le nombre de requérants d'asile. L'UE est plus divisée que jamais.

Quelque chose ne tourne pas rond: en octobre, la chancelière allemande s'est rendue à Athènes. Jamais encore dans l'histoire de la Grèce il n'a fallu déployer un tel dispositif de sécurité pour une visite d'Etat. 7000 policiers étaient en service. La route de l'aéroport au centre a dû être complètement bouclée. Manifestations et bagarres en ville, Angela Merkel et l'Allemagne couverts d'insultes rappelant le passé nazi. Trois jours plus tard, l'UE reçoit le prix Nobel de la paix. Même les partisans de l'UE croyaient d'abord à une mauvaise plaisanterie.

L'UE ne mérite pas qu'on la dénigre par principe. Personne ne s'oppose à une coopération économique. La suppression des barrières douanières est une bonne chose. Tous les partis bourgeois soutiennent l'idée d'une zone de libre-échange en Europe, et même la libre circulation des personnes dans une proportion raisonnable. Mais la structure actuelle de l'UE et le pouvoir énorme donné à Bruxelles dépassent largement les intentions initiales de la coopération économique européenne.

Le traité de Maastricht (1993) a ouvert la voie vers les Etats unis d'Europe. Un projet condamné d'avance à l'échec. Le dangereux effondrement de l'euro devrait servir d'avertissement.

### Qu'en est-il des prophéties faites en 1992?

En 1992, la Suisse s'acheminait vers une des plus importantes votations de son histoire. Même si l'Espace économique européen (EEE) semble aujourd'hui jouir d'un regain d'intérêt, il ne faut pas oublier une chose: en adhérant à l'EEE, la Suisse doit reprendre le droit en vigueur et le droit futur de l'UE. Elle y perdrait tout autodétermination. Et, surtout, l'EEE n'est qu'une salle d'attente, un «camp d'entraînement» dans la perspective d'une adhésion pleine et entière à l'UE. La valeur des prophéties faites en 1992 est illustrée par deux citations de l'époque:

Dumeni Columberg, conseiller national (PDC): «Mais surtout je tiens à vous mettre en garde contre des illusions, notamment l'illusion que nous puissions maintenir notre prospérité en restant à l'écart. (...) Sans le traité EEE, le chômage sera certainement plus important en Suisse.»

En 1992, la Suisse notait un chômage de 3%, aujourd'hui il est de 2,8%. Sans l'EEE. La zone euro, elle, connaît un chômage record: 11,4% ou 18,2 millions de personnes sont sans travail. Un quart environ des jeunes sont au chômage.

Ernst Mühlmann, conseiller national (PRD): «Ceux qui ont visité l'expo-



L'UE, un projet de paix? En aucun cas! La crise financière de l'UE conduit à des situations de chaos inouïs. (Image: Keystone)

sition mondiale de Séville ou qui ont assisté aux Jeux olympiques de Barcelone ont compris qu'un nouvel élan est né dans ce pays qui deviendra rapidement la troisième puissance économique d'Europe.»

Le taux de chômage est actuellement de 25,1% en Espagne, plus haut que dans tous les autres pays de la zone euro. Chez les jeunes de moins de 25 ans, 52,9% cherchent en vain un emploi. Ce pays est virtuellement en faillite.

### Pourquoi l'euro est-il en crise?

Qu'il s'agisse du traité de Maastricht, de l'accord de Schengen, de l'élargissement à l'est ou encore de la Constitution européenne, Bruxelles a toujours exclu dans une large mesure les citoyens et les citoyens des principales décisions.

L'euro aussi a été imposé d'en haut et introduit définitivement en 2002. La monnaie unique devait précéder l'Etat unique. En 1999, le Conseil fédéral écrivait dans son rapport sur l'intégration qu'un argument favorable à l'adhésion à l'UE était la reprise de la monnaie unique européenne, car elle éliminerait les spéculations nuisibles sur le franc suisse. Aujourd'hui, l'euro est en voie de désintégration.

Les marchés financiers illustrent clairement les erreurs de fond commises autrefois. Il est tout simplement impossible de réunir des économies nationales aussi différentes que celle du petit Duché de Luxembourg, du géant

industriel allemand et de pays à la gestion approximative comme la Grèce ou l'Italie. L'euro est un projet politique et ce projet a échoué.

### Que nous a apporté Schengen/Dublin?

Il y a quelques semaines, nous avons appris que l'accord de Schengen nous coûte 14 fois plus (!) que ne l'avait promis le Conseil fédéral. Dans les explications de vote, il était question d'un coût moyen de 7,4 millions de francs par an. En 2013, le prix effectif de l'accord Schengen/Dublin est de plus de 100 millions de francs.

On pourrait à la rigueur admettre ce dépassement massif si au moins ce traité avait atteint les objectifs annoncés: plus de sécurité pour les citoyens et une procédure d'asile plus efficace, avait-on promis. Après quatre années d'expérience, voici le résultat: Schengen/Dublin a échoué en tant qu'union sécuritaire comme l'euro a échoué en tant qu'union monétaire:

- les frontières ouvertes n'ont pas renforcé la sécurité de l'Europe en général, ni celle de la Suisse en particulier, bien au contraire.
- la surveillance des frontières extérieures de l'Espace Schengen ne fonctionne pas. L'Italie et la Grèce sont des portes grandes ouvertes à l'immigration clandestine.
- l'UE nous impose sa politique des visas. La suppression du visa pour les Etats balkaniques a pour effet que chaque année des milliers de Roms entrent en Suisse pour y déposer une demande d'asile sans espoir, mais surtout pour y gagner de l'argent de diverses manières.
- la réadmission des requérants d'asile ne fonctionne pas, notamment vers l'Italie. Preuve en est une comparaison des quotes-parts d'asile: 28,5 de demandes d'asile pour 10 000 habitants en Suisse, 4,6 en Italie (chiffres de 2011). Nous enregistrons six fois plus de demandes d'asile par habitant alors que la majorité des requérants viennent d'Italie.

**Conclusion: Schengen/Dublin n'a ni augmenté notre sécurité, ni réduit le nombre de requérants d'asile venant en Suisse.**

Peter Keller, conseiller national, journaliste, Hergiswil (NW)

# La prochaine votation sur l'EEE/UE est imminente

Ce fut un coup de tonnerre: avec une participation record de 78,7%, 50,3% des votants et les deux tiers des cantons ont rejeté le traité de l'Espace économique européen (EEE). Ce 6 décembre 1992, la Suisse s'est décidée à la surprise de beaucoup pour l'indépendance du pays et contre son rattachement à l'Union européenne!

Voilà pourquoi la Suisse n'est pas membre de l'Union européenne aujourd'hui. Une sage décision dont on ne cesse de ressentir les effets positifs: la Suisse est plus libre et plus prospère que les pays membres de l'UE. Il y a pratiquement plein emploi en Suisse et les Européens affluent par centaines de milliers dans notre pays parce qu'ils y trouvent du travail et de meilleures conditions de vie.

### Résultat surprenant du scrutin

Le choix du peuple suisse est d'autant plus étonnant que cette votation a eu lieu dans un contexte de récession économique. Et la quasi-totalité des autorités et suisses par notables – toute la classe politique, en particulier – soutenaient ce traité «dont dépendait le sort de la Suisse». Leur verdict était clair et net: si la Suisse n'adhère pas à cet accord, elle est perdue! Nonobstant ces tentatives de semer la panique, le peuple suisse et les cantons ont voté pour l'indépendance du pays.

### La Suisse, un cas particulier

Durant plus de 700 ans, la Suisse s'est développée progressivement du bas en haut. Par petites étapes elle s'est adaptée aux exigences de son environnement. Cette voie indépendante n'était pas seulement importante, elle était même vitale pour la Suisse.

### L'UE, une erreur de construction

De son côté, l'UE s'est enfoncée dans des difficultés énormes avec du chômage et un endettement gigantesque. Non seulement des entreprises, mais des Etats entiers doivent être sauvés de la faillite moyennant des montants qui dépassent l'imagination. La Suisse a participé avec des sommes considérables à ces actions de sauvetage.

### D'un traité colonial à ...

Le traité EEE aurait contraint la Suisse à reprendre environ 80% des lois CE (l'Union européenne/UE s'appelait alors accord Communauté européenne/CE). Cet accord obligeait la Suisse à introduire chez elle toutes les lois adoptées antérieurement et postérieurement par Bruxelles. Et la Suisse n'aurait jamais pu modifier ou adapter ce droit que lui imposait l'UE. Le droit UE aurait primé sur le droit suisse. Une puissance étonnante en l'occurrence l'UE, aurait fixé



Grande manifestation «Non à l'adhésion à l'UE» à Zurich le 23 septembre 1995.



«Pour empêcher cette adhésion rampante à l'UE, il faudra lancer un référendum contre tous les accords comportant desdits liens institutionnels et les faire rejeter dans l'urne. Peuple suisse, réveille-toi!»

les règles en Suisse. Voilà l'essence même d'un traité colonial.

### ... l'adhésion à l'UE

Mais ce n'est pas tout. Comme tous les Etats EEE, le Conseil fédéral a aussi compris qu'un tel traité colonial n'était pas tolérable à long terme. Aussi, n'a-t-il considéré l'EEE que comme une première étape vers l'adhésion à l'UE. Le Conseil fédéral l'a d'ailleurs clairement

annoncé dans son message au Parlement: «Notre participation à l'EEE ne peut plus être considérée comme le dernier mot de notre politique d'intégration. Elle s'inscrit dans notre stratégie européenne en deux temps dont l'objectif est l'adhésion pleine et entière de la Suisse à la CE. Notre participation à l'EEE se présente désormais comme une étape susceptible de nous rapprocher de cet objectif.» (Message du Conseil fédé-

ral au Parlement sur l'approbation du traité de l'Espace économique européen du 18 mai 1992, page 54).

Voilà pourquoi le Conseil fédéral a déposé le 20 mai 1992 la demande d'adhésion à l'UE qui est toujours dans un tiroir bruxellois.

Le peuple suisse a cependant dit non à cette stratégie européenne par son vote du 6 décembre 1992.

Après le rejet du traité EEE, la Suisse a

conclu, comme précédemment, des accords bilatéraux avec l'UE. Ces accords ne sont pas tous dans l'intérêt de la Suisse. Mais Bruxelles en demande toujours plus à la Suisse. L'appétit vient en mangeant.

### Jalousies et convoitises

La situation navrante dans laquelle se trouvent les Etats membres de l'UE et la position favorable de la Suisse suscitent des jalousies et des convoitises. L'UE fait pression sur la Suisse. Comme n'importe qui le fait lorsqu'il veut obtenir quelque chose d'un autre. Ainsi, la Suisse devrait à l'avenir s'engager dans tout accord à reprendre non seulement le droit existant, mais aussi le



Seul contre tous – au final, 50,3% des Suisses ont refusé une adhésion à l'EEE.



Liberté, indépendance, souveraineté – la publication avec le titre: «EWR – Der falsche Weg für die Schweiz (EEE – la mauvaise voie pour la Suisse)» deviendra une des publications politiques les plus lues.

droit futur de l'UE et la jurisprudence européenne. On parle d'un rattachement institutionnel et de juridiction européenne, mais en réalité Bruxelles cherche, comme autrefois moyennant l'EEE, à imposer un traité colonial à la Suisse.

### La Suisse, une colonie de l'UE?

Notre gouvernement se défend-il avec détermination contre ces intentions?

Il n'en est malheureusement rien. La présidente de la Confédération a écrit le 15 juin 2012 une lettre sur un ton plutôt servile à l'Union européenne (ce message avait dans un premier temps été tenu au secret) en promettant à Bruxelles une sorte de traité EEE et finalement l'adhésion à l'UE, rappelant à ce propos la demande d'adhésion. (Cette lettre peut être consultée en langue française et en traduction allemande (inofficielle) avec le lien [www.europa.admin.ch/themen](http://www.europa.admin.ch/themen)).

En clair: les futurs accords avec l'UE

seront des traités coloniaux jusqu'à ce que la Suisse soit de fait membre de l'UE!

La Suisse se trouve donc aujourd'hui dans une situation aussi dangereuse qu'en 1992: sous le couvert de traités anodins – par exemple sur l'électricité, sur l'énergie, sur les services, un accord-cadre, etc. – la Suisse s'engage en réalité à accepter le droit actuel et futur de l'UE et même des juges étrangers. Comme à l'époque, ces accords doivent être considérés comme faisant partie d'une stratégie dont le but final est de pousser complètement la Suisse dans l'UE.

### Destruction de la prospérité suisse

Cette stratégie européenne du Conseil fédéral est funeste et empêche la Suisse de mener une politique économique adaptée à ses besoins. Bref, elle détruit la prospérité suisse.

Voici les conséquences de la stratégie européenne du Conseil fédéral pour nous autres Suisses:

- plus de lois (de surcroît édictées par d'autres)
- plus de fonctionnaires
- plus de bureaucratie
- moins de liberté
- plus de dépenses
- plus de dettes
- impôts plus élevés
- taxes et redevances plus élevées
- salaires plus bas
- revenus plus bas
- plus de chômeurs
- perte du franc suisse
- hausse des taux hypothécaires
- logements plus chers bref, la destruction de la prospérité suisse.

### Comment nous défendre?

Ce développement funeste ne peut être empêché que par les personnes directement concernées, donc par les Suissesses et les Suisses, dans l'urne. La classe politique agissant malheureusement une fois de plus contre les intérêts de la Suisse, les citoyennes et citoyens doivent, comme il y a vingt ans, s'engager pour leur traditionnelle indépendance, clé du succès de la Suisse, et empêcher l'adhésion à l'UE. Donc, pour empêcher cette adhésion rampante à l'UE, il faudra lancer un référendum contre tous les accords comportant desdits liens institutionnels et les faire rejeter dans l'urne. Peuple suisse, réveille-toi!

Christoph Blocher, conseiller national et ancien conseiller fédéral

Sur le site [www.teleblocher.ch](http://www.teleblocher.ch) le conseiller national et ancien conseiller fédéral Christoph Blocher prend position chaque semaine sur les questions politiques actuelles qui concernent notre pays. Il s'entretient – uniquement en allemand – avec le journaliste Matthias Ackeret.

## Les jalons de l'histoire de l'UE

1950 «Plan Schuman» (fondement de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et de l'UE).

1952 fondation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, traité de Paris signé par l'Allemagne, la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Italie.

1958 fondation de la Communauté économique européenne (CEE) et d'EURATOM; traités de Rome.

1958 fondation de la Cour européenne de justice (CEJ).

1962 introduction d'une politique agricole commune (PAC).

1967 fusion des communautés économiques européennes pour former Communauté économique (CE).

1973-1986 adhésion du Danemark, de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal.

1987 l'Acte unique européen (AUE) entre en vigueur. Il prévoit l'achèvement par étapes du marché commun intérieur jusqu'à fin 1992.

1993 le traité de Maastricht entre en vigueur et crée l'Union européenne (UE) dont les points forts sont une politique extérieure et de sécurité commune (PESC), la lutte commune contre la criminalité internationale et la création d'une citoyenneté UE.

1995 extension de l'UE à 15 Etats par l'adhésion de l'Autriche, de la Suède et la Finlande.

1995 l'accord de Schengen entre en vigueur liant l'Allemagne, la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, le Portugal et l'Espagne. D'autres Etats y adhèrent ultérieurement.

1998 fondation de la Banque centrale européenne (BCE) à Francfort.

1999 le traité d'Amsterdam entre en vigueur et renforce la collaboration dans les domaines suivants: politique de l'emploi, justice et affaires intérieures, approfondissement de la PESC.

1999 l'union économique et monétaire entre en vigueur. L'euro est introduit comme monnaie comptable.

2002 introduction de l'euro dans 12 des 15 pays UE (sauf au Danemark, en Suède et en Grande-Bretagne).

2002 convention UE sur l'avenir de l'Europe, début des travaux sur le projet de constitution européenne.

2003 le traité de Nice entre en vigueur qui contient le projet de charte européenne des droits fondamentaux.

2004 l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, la Hongrie et Chypre adhèrent à l'Union européenne.

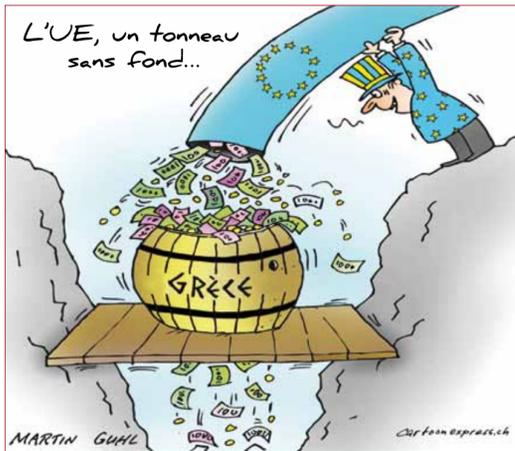
2005 des référendums en France et aux Pays-Bas conduisent au refus du traité sur la Constitution européenne par le peuple.

2007 la Bulgarie et la Roumanie adhèrent à l'Union européenne qui devient l'UE27.

2007 le traité de Lisbonne est signé par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE. Il remplace le traité constitutionnel refusé en 2005 et entre en vigueur en 2009.

1<sup>er</sup> juillet 2013 adhésion de la Croatie.

Autres candidats à l'adhésion: Islande, Monténégro, République de Macédoine, Serbie, Turquie



## UE : par chance nous n'en faisons pas partie



Collaborateur de l'entreprise de Claude Bovey occupé à poncer un sol.

A la tête d'une PME, aujourd'hui forte de 20 collaborateurs dont six femmes, active dans les revêtements de sol, je mesure à sa juste valeur la chance que nous avons d'être resté en dehors de ce grand bazar «fourre-tout» sans tête et sans esprit que l'on nomme Union Européenne, tant les difficultés à harmoniser des pays aux sensibilités divergentes semblent insurmontables.

Dans le cadre de nos activités de poseurs de sol en Suisse romande, nous avons toujours eu beaucoup de travail car nous privilégions surtout la qualité du travail. Le fait de ne pas appartenir à l'UE ne nous cause aucun problème, bien au contraire.

Un petit pays comme le nôtre, sérieux et travailleur, doit continuer à défendre sa liberté, son identité et son indépendance! Il faut aussi défendre et maintenir le fédéralisme si cher à notre pays! Surtout, ne jamais se jeter dans la «gueule du loup» des technocrates de Bruxelles. Vive la Suisse neutre et indépendante à tout jamais!

Claude Bovey, Ogens (VD),  
Chef d'entreprise à la tête de sa société depuis plus de 25 ans

### Mes attentes politiques pour la Suisse:



Lara Filippini, députée UDC au Grand Conseil, Brionico (TI)

«J'attends que la Suisse reste neutre, libre et indépendante. Il ne faut pas se laisser intimider par les coups de gueule de l'UE, qui – est en train de sombrer.»

## L'invité

## La Suisse, un roc face à la crise de l'euro

Une intégration politique et macroéconomique de la Suisse dans la zone euro, qui devient de plus en plus une union politique, paraissant de moins en moins envisageable, il ne nous reste qu'à espérer que l'espace euro trouve un moyen durable de sortir de sa crise d'endettement et structurelle. La Suisse, de son côté, doit poursuivre son ouverture économique intérieure et extérieure et tendre vers une universalisation de ses échanges tout en maintenant strictement sa souveraineté monétaire, fiscale et économique.

Il est dangereux de poser des diagnostics populistes sur la crise, car ils incitent souvent la politique à se lancer dans des actions interventionnistes précipitées, inefficaces, voire contreproductives. Le fait est que dans les années précédant 2007 on s'est mis à isoler quasiment les taux d'intérêts face aux forces du marché. La banque centrale américaine (FED) a été la première à entamer cette opération fatale qui a encouragé d'innombrables particuliers, instituts financiers et collectivités publiques des États-Unis, mais aussi d'Europe à vivre au-dessus de leurs moyens.

## Endettement public

Le résultat de ce comportement, ce sont des dettes publiques incommensurables. Les marges de manœuvre budgétaires disponibles pour la recherche, la formation, l'infrastructure et la sécurité sociale ont dû être sacrifiées, dans l'es-

pace UE notamment, pour stopper l'endettement et lutter contre la pauvreté et d'autres problèmes sociaux. Conclusion: la faute initiale n'incombe donc pas au marché et au capitalisme, mais bien à la politique et aux États dont les politiques monétaire, conjoncturelle et de surveillance financière ont échoué.

## L'euro au bord du gouffre

Le fait que la crise financière et conjoncturelle 2008/2009 a frappé le plus fortement et le plus durablement l'espace euro est une simple affaire de logique: loin d'être un espace monétaire optimal, la zone euro a fonctionné tant bien que mal lorsque la conjoncture était au beau fixe. Elle était cependant vouée à l'échec dans la crise. Pour être plus précis: elle aurait depuis longtemps éclaté (en partie du moins) si elle n'était pas artificiellement maintenue en vie par l'abondance de liquidités organisée par

Bruxelles et alimentée par la Banque centrale européenne (BCE).

## Lutte contre la faillite des Etats

Pendant ce temps, on a assisté à un approfondissement du clivage nord-sud avec des États méditerranéens secourus par des difficultés économiques sous la conduite d'une France également faiblissante. Il serait urgent d'y lancer des réformes comme un assouplissement radical du marché du travail et une accélération des innovations industrielles. Cette politique de la croissance est cependant diamétralement opposée à ce que François Hollande entend par «croissance». Le président français et les autres dirigeants politiques de son bord postulent bien plus des redistributions populistes et des mesures de stimulation aux effets éphémères comme une augmentation des salaires et des rentes qu'a jamais été aussi grand en Europe durant

des riches, une réduction des horaires de travail, des emplois publics stigmatisant les jeunes, etc.

## L'Allemagne paie

Parallèlement à la politique de la BCE, le nord de l'espace euro – l'Allemagne, en particulier – doit payer les opérations de sauvetage lancées par l'UE. Le développement institutionnel de l'UE tend ainsi de manière rampante, mais en droite ligne vers une communauté solidaire de dette et de responsabilité et finalement sans doute vers une union centraliste en termes de fiscalité, de transferts et de banques. Les récents arrêts de la cour constitutionnelle allemande ont clairement indiqué où se situent à ce propos les limites politiques et démocratiques dans les pays donateurs. Ce qui est certain, c'est que le potentiel de conflit politico-économique n'a jamais été aussi grand en Europe durant



Franz Jaeger, Professeur de politique économique à l'Executive School of Management, Technology and Law de l'Université de St-Gall, HSG.

les décennies écoulées. Et cela alors que l'UE vient d'être nommée Prix Nobel de la paix à Oslo.

## L'oasis suisse sous la pression

Bénéficiant d'une situation économique de rêve face à la crise de l'euro, la Suisse ne doit pas seulement affronter des attaques fiscales et protectionnistes dictées avant tout par des réactions de jalousie; elle est aussi exposée à de graves goulots d'étranglement en termes d'habitat, de démographie, d'infrastructures et de formation universitaire en raison de la forte attraction qu'elle exerce sur les investisseurs, les professionnels hautement qualifiés, les entreprises et le capital étranger. La Suisse, de son côté, doit poursuivre son ouverture économique intérieure et extérieure et tendre vers une universalisation de ses échanges tout en maintenant strictement sa souveraineté monétaire, fiscale et économique.

## La politique financière nuisible du Conseil fédéral

Problématique de la politique financière du Conseil fédéral pour les employés de banque et la place financière.

Avec plus de 200'000 emplois, la place financière suisse contribue à 10,3% du produit intérieur brut. Véritable locomotive économique, le secteur financier n'est pas cloisonné sur lui-même, mais interagit avec l'ensemble de l'économie en stimulant la demande de services. Les salaires des collaborateurs de ce secteur, supérieurs aux revenus médians, contribuent à la consommation de biens et de services en Suisse. Sans oublier que d'un point de vue fiscal, l'activité de la place financière génère environ 14% des recettes fiscales en Suisse.

comme si le Conseil fédéral les invitait à revenir à la charge. Les concessions du Conseil fédéral, loin d'être anodines, déplaient déjà leurs effets en matière d'emploi et elles accentuent les difficultés de la place financière dans un contexte économique globalement morose. A Genève, où la place financière contribue au cinquième du produit intérieur brut, beaucoup de banques et d'établissements financiers ont réduit ou envisagent de réduire leur personnel. Certaines banques ont procédé à d'importants licenciements et de nom-

breux établissements financiers de taille modeste ont supprimé quelques emplois. Entre 2010 et 2011, la part du secteur financier dans le PIB du canton de Genève a diminué de 0,8%.

Il résulte des modifications induites par les accords avec l'étranger, une baisse de l'activité pour la place financière. Selon certaines estimations, 20% des emplois pourraient disparaître suite aux accords fiscaux avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Autriche. Le déclin de la place financière suisse profitera à d'autres places financières comme Singapour, destination vers laquelle une partie de nos emplois pourrait migrer.

Céline Amaraud est une femme très engagée comme conseillère nationale, présidente du parti cantonal et gestionnaire de fortune.

## Question à l'expert des finances Hans Kaufmann



«La politique d'endettement de l'UE et ses conséquences pour la Suisse m'inquiètent pour ma prévoyance-vieillesse et mes économies. De plus, la banque ne me sert qu'un faible intérêt. Que dois-je faire avec mes économies de 50 000 francs?» (Bruno M., Berne)

Il convient d'être prudent lorsqu'on dispose d'un capital de 50 000 francs. Pour des raisons conjoncturelles et de politique monétaire, la phase des bas taux d'intérêt se poursuivra sans doute encore quelque temps en Suisse et à l'étranger. La situation est malheureusement ainsi que les banques d'émission sont soumises à des pressions politiques en raison du fort endettement public et maintiennent donc les intérêts à un bas niveau au point que dans la plupart des pays les épargnants subissent des pertes. C'est regrettable, mais cette expropriation sournoise est voulue par la politique. On n'obtient actuellement qu'un pour-cent, voire moins, sur des obligations en francs suisses de débiteurs suisses de première qualité. En investissant aujourd'hui dans des obligations de longue durée, on risque de perdre de l'argent sur ses placements si les intérêts augmentent. Des actions suisses à fort rendement ou des fonds de placement spéciaux peuvent constituer une option valable pour des investisseurs supportant des risques, donc disposant d'un capital plus important, et qui n'ont pas besoin de liquidités à brève échéance durant les années à venir. Les actions suisses offrent actuellement un rendement de l'ordre de 3%.

En Suisse, le renchérissement est actuellement négatif, de sorte que même le faible rendement d'un carnet d'épargne se solde encore par un résultat positif. Il semble indiqué d'accepter ce faible rendement pour ensuite éventuellement réinvestir ses fonds lorsque les intérêts repartiront à la hausse.

Hans Kaufmann, ancien économiste en chef de la banque Julius Bär, conseiller national, Wettswil (ZH).

## La politique suisse du marché financier vue par un entrepreneur de banque



«Indépendance, démocratie directe, fédéralisme, neutralité et économie de marché, voilà les piliers de notre liberté et de notre prospérité.»

Thomas Matter, président du conseil d'administration et copropriétaire de la «Neue Helvetische Banks» (Nouvelle banque helvétique), propriétaire Matter Group SA, membre de la direction de l'UDC du canton de Zurich.

**Le démontage du modèle à succès suisse a bien avancé. Preuves en sont les violentes attaques que subit la place financière suisse, non seulement de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur.**

Le monde a-t-il donc autant changé ces dernières années pour qu'il soit nécessaire de prendre des mesures aussi radicales que celles proposées par divers milieux et même par le Conseil fédéral? Le secret protégeant les clients des banques est-il tout à coup moralement condamnable? Pourquoi faudrait-il sanctionner la soustraction fiscale comme la fraude fiscale? Tout le secteur bancaire est-il désormais suspect par définition? Bien sûr que non.

## Concurrence durcies entre les places financières

La réalité est que la concurrence entre États et places financières s'est massivement durcies et que la Suisse est devenue une cible privilégiée. Trop d'États ont vécu au-dessus de leurs possibilités et pillé sans vergogne leurs caisses publiques, si bien qu'aujourd'hui ils dirigent des regards pleins de convoitises vers les pays où il y a encore quelque chose à prendre. Et que fait la Suisse? Au lieu de défendre sa place financière, ses responsables politiques et aussi un bon nombre de ses banquiers s'inclinent.

## La confiance dans la place bancaire suisse est affaiblie

A chaque fois que la Suisse cède du terrain face à ces pressions, elle perd de manière irréversible ses atouts économiques. Des décennies durant la place

financière suisse a promis à ses clients de respecter le secret protégeant les clients des banques et de garantir la sécurité du droit. Or, nous ne cessons de manquer à notre parole, ce qui aura des conséquences désastreuses sur la confiance accordée à notre pays.

## NON à des réglementations supplémentaires suisses

«Stratégie de l'argent propre» est le nouveau terme à la mode en Suisse. Selon ce projet, les banques établies en Suisse seraient contraintes de demander une déclaration fiscale écrite à leurs clients et, en cas de doute, de faire des investigations supplémentaires. Aucun autre pays au monde ne demande cela à ses banques. Et personne – même pas l'OCDE – ne réclame une telle stratégie de l'argent propre à la Suisse. Si cette politique devenait réalité, les banques suisses actives à l'étranger pourraient continuer de croître alors que la place financière suisse rétrécirait. A long terme, cela pourrait coûter à la Suisse entre 30 000 et 50 000 emplois et des pertes fiscales par milliards.

## Garantir l'emploi et la prospérité en Suisse

La pression sur la place financière suisse baissera lorsque la crise internationale de l'endettement sera surmontée. Voilà pourquoi nous devons absolument résister aux exigences étrangères. Car il ne s'agit pas de la protection des banquiers, mais bien de la préservation de près de 500 000 emplois liés directement ou indirectement au secteur bancaire, de quelque 3800 places d'apprentissage et, enfin, d'une ressource fiscale importante pour un État qui dépense toujours plus.

## De plus en plus de droit UE repris par la Suisse

La Suisse reprend en permanence du droit UE. C'est en partie justifié par des motifs économiques. Cependant, de nombreuses prescriptions du droit UE sont en contradiction avec nos valeurs politiques et notre culture juridique. Il faudrait que les forces libérales du pays se défendent résolument contre la reprise de telles normes légales. De plus, il n'est pas tolérable que la Suisse reprenne automatiquement et en cachette des lois UE.

## Le régime légal suisse pénétré par le droit UE

Cette influence s'exerce en premier lieu par les accords bilatéraux qui ont été approuvés par le Parlement et, en partie, aussi par le peuple. Il serait cependant illusoire de penser que des réglementations convenant aux deux parties aient été négociées dans le cadre de ces traités. En réalité, il s'agit toujours d'une reprise unilatérale de droit UE par la Suisse.

Un comité commun institué par l'UE et la Suisse est chargé de définir et de faire appliquer le développement de nombreux accords bilatéraux. C'est par exemple le cas pour l'accord Schengen/Dublin. Le résultat est cependant toujours le même: le droit suisse est adapté aux normes UE, en règle générale avec le seul accord du Conseil fédéral.

Même sans obligation contractuelle, la Suisse reprend des prescriptions du droit UE (il s'agit de ladite application autonome du droit UE). Par exemple, le législateur suisse a étendu la protection des consommateurs face aux conditions commerciales générales (parties des contrats «en petits caractères») en donnant aux organisations de consommateurs un droit de recours conformément à une directive UE.

Lorsque la Suisse applique de manière autonome du droit UE, les tribunaux helvétiques interprètent ce droit «conformément au droit européen». Cela signifie éventuellement qu'ils considèrent comme contraignants en Suisse des développements du droit UE qui sont intervenus après l'adoption de la norme UE par la Suisse. Exemple: le Tribunal fédéral a étendu le regroupement familial selon l'accord de libre circulation des personnes parce que la Cour européenne de justice a interprété ce traité de cette manière.

## Les trois principes devant régir la reprise de droit UE

Depuis toujours les États se sont «copiés» en préparant de nouvelles lois. La reprise de droit étranger doit cependant être bien réfléchie. Que cela signifie-t-il? Premièrement, l'harmonisation légale doit être dans l'intérêt de la Suisse. A ce propos, il faut rappeler que l'uniformité et l'harmonisation ne sont pas des avantages en soi. La reprise du



Chaque année, 20 000 nouvelles pages de lois complètent la législation de l'UE.

droit UE est avant tout utile quand elle permet de faciliter les échanges commerciaux de la Suisse. Par exemple, la Suisse abrite de nombreux fabricants et consommateurs de produits chimiques. Le Conseil fédéral a donc eu raison d'adapter l'ordonnance corrépondante au droit UE.

En revanche, nous avons tort de reprendre du droit UE qui se fonde sur d'autres valeurs politiques que le ré-

«La Suisse est étroitement liée à l'UE sur le plan économique. La conséquence est que notre droit est de plus en plus influencé par celui de l'UE.»

gime légal helvétique. Ce constat vaut pour de nombreux secteurs de la politique économique. L'UE veut faire participer tous les consommateurs, investisseurs et salariés aux bienfaits de l'économie de marché, mais elle veut en même temps les protéger par des prescriptions légales contre tous les désagréments du marché. D'une manière générale, l'UE cherche à garantir à ses citoyennes et citoyens une vie sans risque. Par exemple, les enfants doivent être protégés contre les dangers qu'ils courent en jouant, si bien que l'UE définit en détail ce qui est un jouet (ces produits sont soumis à une sévère et minutieuse réglementation) et ce qui ne l'est pas (pourquoi des machines à vapeur miniatures ne sont-elles pas des jouets?). L'UE veille aussi à ce que ses citoyens mènent une vie prétendument saine. Elle interdit donc de distribuer des échantillons gratuits de lait pour nourrissons afin que les mères allaitent plus longtemps leurs enfants. L'Office fédéral de la santé publique a adopté cette prescription pour la Suisse.

## Rester souverain en reprenant le droit UE

Les principes énoncés plus haut définissent le rôle de la souveraineté nationale lors de la reprise de droit UE: renoncer à reprendre un droit UE qui n'est pas conforme à nos intérêts et à nos objectifs politiques; respecter la transparence et la démocratie lors de la reprise de droit UE; ne pas adopter le style législatif UE.

Ce sont là des revendications modestes. La Suisse a pourtant violé à plusieurs reprises ces principes durant les vingt ans écoulés.

Hans-Ueli Vogt, député au Grand Conseil, professeur de droit économique à l'Université de Zurich, Zurich

## Portrait d'un entrepreneur: du champ à la miche de pain

**Le conseiller national argovien UDC Hansjörg Knecht assume ses responsabilités de chef d'entreprise et s'engage pour une économie compétitive.**

Agé aujourd'hui de 52 ans, Hansjörg Knecht est familiarisé avec le débat politique depuis sa plus tendre enfance. Son grand-père et son père étaient déjà des personnalités politiques engagées. Très tôt il a participé aux activités de l'UDC en collant des affiches et en faisant d'autres travaux de base. Puis il a entamé une carrière politique exemplaire: conseiller communal, député au Grand Conseil et enfin conseiller national depuis l'automne 2011.

«Il ne sert à rien de faire le poing dans sa poche»: voilà comment Hansjörg Knecht explique son engagement politique. Il dirige avec son frère en quatrième génération l'entreprise de minotage fondée en 1887. Cette activité est à l'origine de ses liens profonds avec l'agriculture et les arts et métiers.

Hansjörg Knecht a de la terre aux semelles et il sait ce qu'il faut pour que le blé devienne pain. Il veut assumer ses responsabilités de chef d'entreprise et s'engager pour une économie compétitive, soit en particulier pour des impôts modérés. Il y travaille notamment comme membre de la commission cantonale de l'économie et des redevances. La défense de la propriété privée est aussi un de ses principaux soucis, d'où son engagement comme président de la Fédération immobilière du canton d'Argovie.



Au niveau national, Hansjörg Knecht est heureux de pouvoir travailler dans la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE). L'un de ses grands thèmes est la politique énergétique et sa nouvelle orientation. Habitant de Leibstadt, il ne se préoccupe pas seulement d'intérêts régionaux comme la sécurité de l'emploi à la centrale nucléaire, mais aussi et surtout de la sauvegarde de la compétitivité industrielle suisse.

## Moderne et attaché à sa patrie



**Marc Ziltener, jeune professionnel engagé, se sent très attaché au pays de Glaris. Depuis le printemps 2012, il préside l'UDC cantonale et se réjouit de l'attitude critique des Suisses à l'égard de l'UE.**

«Nous sommes attachés à notre patrie, nous aimons ce pays et nous voulons rester indépendants»: Marc Ziltener ne cache pas ses sentiments. Ce jeune homme de 31 ans est fier de ses origines rurales. Sa mère est originaire d'Oberurnen dans le canton de Glaris, mais il a grandi, comme son père, dans le district schwytois de March.

Il a commencé à s'intéresser à la politique lorsqu'il était adolescent. L'agressivité des enfants d'immigrés des Balkans était un réel problème à l'école. «Une situation que mes parents ne connaissaient pas», explique Marc Ziltener. Très vite il a compris que l'UDC était le seul parti à aborder ouvertement cette problématique alors que les autres formations politiques préféreraient l'ignorer.

## Du métier de maçon au contrôle des habitants

«Cette expérience m'a motivé par la suite à faire de la politique dans les rangs de l'UDC», se souvient Marc Ziltener. Il ne s'agit pas, relève-t-il, d'écarter les personnes qui ne sont pas Suisses, «mais de sauvegarder notre indépendance et notre mentalité». Pour commencer, Marc Ziltener a acquis une solide formation professionnelle. Après un apprentissage de maçon, il s'est inscrit à l'école de commerce d'où il est sorti avec un diplôme fédéral d'employé de commerce technique. Depuis l'automne 2011, il collabore au service du contrôle des habitants. «La connaissance des gens est très importante en politique», explique ce jeune politicien: «Il s'agit souvent de trouver des majo-

## L'UE des chiffres et des faits



Thomas Aeschi, conseiller national, Baar (ZG), membre de la Délégation parlementaire AELE/UE, MPA de la Harvard University, John F. Kennedy School of Government, USA

## Saviez-vous que

• L'«Acquis Communautaire» (tout le droit UE) comprend 80 000 pages?

• la traduction d'une page d'un document UE coûte en moyenne € 165 et que chaque année 1,8 million de pages sont traduites en 23 langues?

• la fabrication d'un biberon compatible UE doit répondre à 91 exigences légales occupant 50 pages?

• la ville de Berlin a édicté une ordonnance sur les téléferiques après avoir été menacée d'une amende alors que la montagne la plus haute de la capitale allemande mesure juste 115 mètres?

• l'UE impose un taux de TVA minimal de 15%, mais que la Hongrie prélève 27%, la Suède et le Danemark 25%?

• 80% des lois des pays membres de l'UE viennent directement de Bruxelles?

Vous trouverez d'autres exemples sur [www.udc.ch](http://www.udc.ch), articles 2012, Thomas Aeschi

rites et de sentir si on peut faire confiance à quelqu'un. Cela fonctionne assez bien ici dans le pays de Glaris.»

## Un jeune à la tête du parti

Il n'a établi un contact avec l'UDC qu'après avoir déménagé dans le canton de Glaris. C'est par les Jeunes UDC en 2006 qu'il s'est entré en politique. Elu secrétaire cantonal, il a siégé au comité de cette formation. Bientôt il s'est intéressé aux activités de l'UDC Glaris qui, à son tour, l'a élu au poste de secrétaire. Candidat au conseil communal de Glaris Nord, il a obtenu un résultat respectable contre un concurrent établi.

Au printemps 2012 Marc Ziltener a accepté de prendre la présidence et de travailler au développement de l'UDC Glaris qui présente depuis plusieurs années déjà le plus grand groupe au parlement cantonal. «Je veux d'abord travailler au sein de mon parti», affirme Marc Ziltener qui peut parfaitement imaginer un jour assumer un mandat parlementaire, par exemple au Grand Conseil. Mais, tempère-t-il, le tour est d'abord à des membres plus méritants.

## Démocratie du bas en haut

Marc Ziltener se réjouit de l'attitude critique du peuple glaronnais face à l'UE. Contrairement à l'UE, le canton de Glaris s'est fait de bas en haut. La landsgemeinde en est la preuve vivante. «Le rapprochement à l'UE met tous ces acquis en péril. Nous nous battons contre une adhésion à l'UE par la petite porte.»

# Du Parti des paysans, artisans et bourgeois à l'Union démocratique du centre



Rudolf Minger et Friedrich Traugott Wahlen, deux excellents conseillers fédéraux du PAB/UDC. Adolf Ogi, conseiller fédéral de 1987 à 2000, s'est fait une place dans le cœur des Suisses grâce à son fameux «Freude herrscht (la joie règne)».

L'UDC a ses racines dans le Parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB) qui a été fondé en 1917 à Zurich. D'autres sections cantonales ont été fondées à Berne en 1918 et dans le canton de Vaud (PAI, paysans, artisans et indépendants) en 1921. Le 23 décembre 1936, le PAB/PAI s'est constitué en parti suisse.

C'est en 1929 que Rudolf Minger, un des politiciens les plus connus du PAB et un grand ami du Général Guisan, a été élu au Conseil fédéral. Très proche des citoyens, Rudolf Minger passe au-

jourd'hui encore pour un des conseillers fédéraux les plus populaires de l'histoire suisse.

L'heure du conseiller fédéral PAB Friedrich Traugott Wahlen a sonné durant la Deuxième Guerre mondiale: pour assurer l'approvisionnement du pays en produits alimentaires durant les années de pénurie de la guerre, il a développé son fameux «plan Wahlen».

Même les surfaces vertes des villes ont servi à la production de pommes de terre, de betteraves et de céréales, si bien que le degré d'auto-provisionnement

alimentaire de la Suisse a passé de 52% en 1939 à 72% en 1945.

En 1971, les partis démocratiques des cantons de Glaris et des Grisons ont décidé de fusionner avec le PAB. C'est alors que l'UDC fut fondée à Berne. 21 ans plus tard, en 1992, l'UDC s'est battue seul face à la «classe politique» unie contre l'adhésion à l'EEE. Le peuple suisse l'a suivie et voté pour son indépendance. L'UDC a réussi au fil des dernières années à doubler sa part électorale et détient actuellement 26,6% des suffrages.

## L'UDC – un parti fédéraliste et démocratique

La structure de l'UDC est la même que celle de la Suisse: fédéraliste et démocratique. Son cœur, ce sont quelque dizaines de milliers de membres actifs travaillant dans un réseau serré de sections cantonales, de district et locales. Ces femmes et ces hommes apportent une contribution importante à la formation de l'opinion en Suisse et assurement des responsabilités politiques. L'UDC compte environ 90 000 membres organisés dans un millier de partis de district et locaux. Sont directement membres de l'UDC Suisse 27 partis cantonaux (le Haut- et le Bas-Valais ont chacun un parti cantonal), les Jeunes UDC et UDC International (section des Suisses de l'étranger de l'UDC). Voici les organes de l'UDC:

- Assemblée des délégués
- Comité central
- Comité directeur
- Direction du parti
- Femmes UDC Suisse
- Seniors UDC Suisse

Les partis cantonaux ainsi que les Jeunes UDC, UDC International, les Seniors UDC et les Femmes UDC délèguent leurs représentants à l'Assemblée nationale des délégués qui siège en règle générale quatre fois par an. Cet organe est composé de 730 délégués et assume les compétences suivantes: élection de la Direction du parti y compris le président, adoption des mots d'ordre pour les votations fédérales et approbation des importants documents programmatiques du parti. En d'autres

termes, les délégués, donc les membres de l'UDC, ont le dernier mot. Ils décident des positions politiques que doit prendre le parti.

Comprenant 111 membres, le Comité central fixe les consignes de vote pour les scrutins fédéraux dans la mesure où ces décisions ne sont pas de la compétence de l'Assemblée des délégués. Il décide également du lancement de référendums.

Le Comité directeur avec ses 29 membres dirige les affaires politiques en cours de l'UDC Suisse. Il est aussi responsable des élections fédérales.

La Direction du parti est responsable de la planification stratégique et de l'orientation du parti. Elle représente le parti vers l'extérieur.

## La Direction du parti 2012/2013



Toni Brunner, président du parti (SG)



Adrian Amstutz, président du groupe (BE)



Nadja Pieren, vice-présidente (BE)



Oskar Freysinger, vice-président (VS)



Walter Frey, vice-président (ZH)



Luzi Stamm, vice-président (AG)



Christoph Blocher, vice-président (ZH)



Judith Uebersax, vice-présidente (SZ)



Claude-Alain Vollet, vice-président (VD)



Les membres décident! Avec 730 délégués, les assemblées déléguées de l'UDC sont les plus importantes manifestations politiques du pays. Ici l'assemblée du 28 janvier 2012 à Berg (TG).

## Large palette thématique

Fondant son action sur une large palette thématique, l'UDC accorde une grande attention au travail programmatique. D'innombrables congrès et séances de commissions au niveau cantonal et national, auxquels participent de nombreux membres, élus et spécialistes, veillent à ce que la politique de l'UDC soit toujours proche des préoccupations des citoyennes et des citoyens.

L'actuel programme politique de l'UDC pour la législature 2011-2015 comprend 230 prises de position sur 23 grands thèmes suisses. A côté de son action au Parlement fédéral, l'UDC lance régulièrement des initiatives populaires pour donner au peuple suisse l'occasion de se prononcer sur des questions actuelles et urgentes. Le souverain helvétique a ainsi la possibilité de participer directement à la politique de son pays.

# UDC: qui sommes nous et que voulons-nous



La Suisse est un pays extraordinaire aux acquis formidables. Mais c'est à l'intelligence et à la prudence de nos ancêtres ainsi qu'à leur dureté au travail que nous devons notre liberté, notre indépendance, notre qualité de vie et notre prospérité.

Nous voulons sauvegarder ces qualités et tenter humblement de les prolonger. Notre Etat de droit perfectionné au fil d'une longue histoire, démocratique et aux limites clairement définies nous en offre aujourd'hui encore les meilleures conditions possibles.

Nous sommes persuadés que des Etats se respectant les uns les autres et cohabitant pacifiquement répondent mieux aux besoins des humains que des grosses formations interétatiques.

La cohésion de la Suisse se fonde sur une idée toujours moderne et créant un sentiment d'identité: l'idée que l'Etat repose sur les épaules de femmes et d'hommes libres et indépendants qui prennent leur vie en main, l'idée que l'Etat est au service des citoyens et non l'inverse, l'idée aussi que le pouvoir doit être réparti et que le libre citoyen a toujours le dernier mot.

Nous sommes ouverts au monde, mais sans nous renier nous-mêmes. Nous voulons protéger notre démocratie directe et nos acquis économiques et sociaux contre des attaques intérieures et extérieures. Nous forgeons notre avenir, mais sans oublier notre passé.

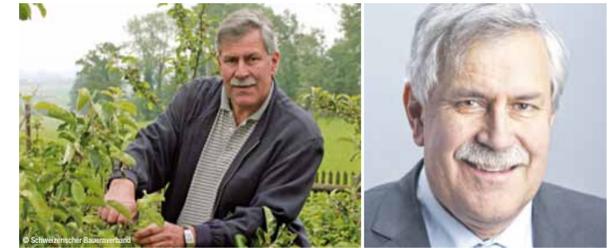
C'est dans cette action que nous trouvons notre fierté.

C'est elle qui fait notre dignité. C'est ainsi que nous définissons la Suisse et c'est pour cette Suisse que s'engage l'Union démocratique du centre. **Pour un avenir dans la sécurité et la liberté!**

## Saviez-vous que...

... les 90 000 membres de l'UDC sont organisés dans un millier de sections locales et de district?

... le premier Suisse, donc le président du Conseil national en 2012, est l'UDC Hansjörg Walter?



Hansjörg Walter est un paysan actif, ici en train d'éclaircir des pommes, comme président de l'Union suisse des paysans.

... les présidents de 18 des 80 communes thurgoviennes sont des élus UDC?

... en l'espace de 12 ans le nombre d'électrices et d'électeurs de l'UDC lors des élections au Conseil national a augmenté de 200 000 pour atteindre 648 675 en 2011 contre 444 181 en 1999?

... l'UDC compte 543 députés dans les législatifs cantonaux? Elle occupe ainsi globalement le plus grand nombre de sièges dans les parlements cantonaux.

... dans la ville de Schaffhouse, dominée durant de nombreuses années par les socialistes, l'UDC est devenue le 28 octobre dernier la principale force politique du législatif municipal en faisant passer sa part aux suffrages de 20,3 à 22,6%?



... en ville de Bienne l'UDC est entrée le 23 septembre dernier avec Beat Feuer pour la première fois à l'exécutif communal de cinq membres?

... dans le canton de Vaud 32 nouvelles sections locales ont été fondées depuis 2004 et que le nombre d'élus UDC dans les communes a sextuplé pour passer de 45 à 283?

... dans le canton de Schwyz l'UDC occupe trois des sept sièges du gouvernement cantonal?

... tant le président de la Fédération immobilière suisse, le conseiller national Hans Egloff du canton de Zurich, que le président de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), le conseiller national Jean-François Rime du canton de Fribourg, sont des élus UDC?

... l'ancien agriculteur Hans Diem (UDC) est de 2011 à 2015 landamman, donc président du gouvernement d'Appenzel Rhodes-Extérieures?

... nonobstant les dénigrement de la presse, l'UDC Argovie a réussi aux élections législatives cantonales du 21 octobre 2012 à porter sa part aux suffrages à 32%? Elle a ainsi réussi à gagner la confiance d'un plus grand nombre d'électrices et d'électeurs que le PLR et le PS réunis qui occupent la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> place.

### Initiatives populaires UDC pendantes au Parlement:

- l'initiative familiale qui exige des déductions fiscales aussi pour les familles se chargeant elles-mêmes de la garde de leurs enfants.
- l'initiative populaire pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple qui vise à permettre au peuple d'élire les conseillers fédéraux comme les membres des gouvernements cantonaux.
- l'initiative populaire contre l'immigration de masse.

### Initiative au stade de la récolte de signatures:

- initiative de mise en œuvre pour le renvoi des étrangers criminels.

### Initiatives populaires approuvées par le peuple et les cantons et soutenues, voire lancées par l'UDC:

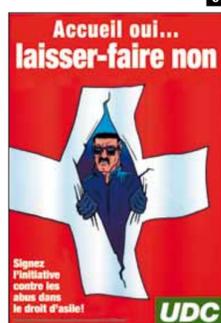
- «pour le renvoi des étrangers criminels (initiative sur le renvoi)» du 28.11.2010.
- «contre la construction de minarets» du 29.11.2009.
- «pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantile» du 30.11.2008.
- «Internement à vie pour les délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et non amendables» du 08.02.2004.

Affiches UDC :

# modernes classiques



- 1 Votation fédérale du 16 mai 2004: Modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (11e révision de l'AVS).
- 2 Votation fédérale du 27 septembre 2009: Arrêté fédéral relatif au financement additionnel de l'AI par un relèvement temporaire des taux de la TVA.
- 3 Votation fédérale du 1<sup>er</sup> juin 2008: Initiative populaire «Pour des naturalisations démocratiques».
- 4 Votation fédérale du 22 septembre 2002: Arrêté fédéral concernant l'initiative populaire «pour le versement au fonds AVS des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale suisse (Initiative sur l'or)» et le contre-projet «L'or à l'AVS, aux cantons et à la Fondation».
- 5 Votation fédérale du 28 novembre 2010: Initiative populaire fédérale «Pour le renvoi des étrangers criminels (initiative sur le renvoi)».
- 6 Votation fédérale du 26 septembre 2004: Modification de la loi fédérale sur le régime des allocations pour perte de gain (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG), Assurance-maternité.
- 7 Votation fédérale du 5 mai 2005: Arrêté fédéral portant approbation et mise en oeuvre des accords bilatéraux d'association à l'Espace Schengen et à l'Espace Dublin.
- 8 Votation fédérale du 4 avril 2001: Initiative populaire fédérale «Oui à l'Europe!».
- 9 Votation fédérale du 25 novembre 2002: Initiative populaire fédérale «contre les abus dans le droit d'asile».



## Grand concours d'affiches: concevez une affiche pour la prochaine votation concernant la loi sur l'asile!

Le peuple suisse votera sans doute en 2013 sur la révision de la loi sur l'asile (si le référendum annoncé aboutit). L'UDC a dit OUI à cette révision qui permet de mieux combattre les abus dans le droit d'asile. Elle cherche donc une bonne affiche pour mener sa campagne. Nous comptons sur votre aide. Concevez une affiche sur le thème «oui à la révision de la loi sur l'asile» et gagnez une nuitée et un repas pour quatre personnes à la Maison de la Liberté à Ebnat-Kappel (SG). Informations supplémentaires sur la nouvelle loi sur l'asile:

- page 15 de ce journal
- <http://www.admin.ch/ch/f/as/2012/5359.pdf>

### Conditions de participation:

- Ont le droit de participer: tous.
- Objectif: concevoir une affiche (format égal).
- Remise du projet: par courrier à UDC Suisse, case postale 8252, 3001 Berne, mot-clé «concours d'affiches» ou par courriel en format PDF à l'adresse [concours@udc.ch](mailto:concours@udc.ch).
- Date limite pour l'envoi: 3 janvier 2013.
- Les participants au concours acceptent que leur projet soit mis en ligne sur le site internet de l'UDC sans indication de nom.
- Les gagnants du concours sont tirés au sort le 10 janvier 2013. Ils sont avisés par courrier et leur nom est affiché sur le site internet UDC.
- 1<sup>er</sup> prix: une nuitée et un repas pour quatre personnes à la Maison de la Liberté, [www.hausderfreiheit.ch](http://www.hausderfreiheit.ch)
- 2<sup>e</sup> prix: un repas du soir pour quatre personnes avec Toni Brunner
- 3<sup>e</sup> prix: un sac à dos UDC garni
- Les recours en droit sont exclus.

# Préserver les valeurs, défendre le pays

Interview avec le conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du DDPS

**Commençons par l'essentiel, Monsieur le conseiller fédéral: pourquoi la Suisse a-t-elle besoin d'une armée?**

Les ressources en personnel de la police sont vite épuisées. Nous nous en rendons compte dans le quotidien. L'armée est notre réserve de sécurité lorsque toutes les autres possibilités sont épuisées. Bref, l'armée est notre ultime recours.

**Cela nous amène à la menace. Mais la paix et la sécurité règnent en Europe!**

On ne peut déduire de la situation actuelle ce qui va se passer à l'avenir. On n'abolit pas non plus le service du feu parce qu'il n'y a pas d'incendie pour le moment.

**Croyez-vous que les apparences sont trompeuses?**

Il faut bien constater objectivement que le monde n'est pas devenu plus sûr et plus pacifique ces dernières années. Un changement en profondeur est en cours. Qui a prévu les révolutions et guerres civiles dans le monde

arabe? Et qui peut nous prédire aujourd'hui comment évolueront les tensions sociales qui ont éclaté dans plusieurs pays européens?

**Si je vous comprends bien, la principale menace pesant sur la Suisse ne proviendrait pas d'une attaque militaire classique?**

Notre armée doit pouvoir défendre le pays dans un conflit militaire classique. Mais elle doit aussi se préparer à d'autres scénarios.

**Tout cela coûte de l'argent. Pourtant, l'armée est aussi pressée de faire des économies. Voyez-vous encore un potentiel d'économie?**

Le mandat de faire des économies nous contraint de prendre des mesures radicales: nous prévoyons la fermeture de sites militaires, éventuellement aussi d'aérodromes. Entre 2009 et 2011, nous avons économisé 900 millions de francs et supprimé quelque 500 emplois.

Durant les vingt ans écoulés, les dé-

penses pour la défense nationale sont tombées de plus de 6 milliards de francs en 1990 à environ 4,4 milliards aujourd'hui. A titre de comparaison, les dépenses totales de la Confédération ont environ doublé pendant cette même période!

La politique néglige la tâche centrale de l'Etat, à savoir garantir la sécurité des citoyens. Ce mandat ne pourra plus être rempli dans ces conditions.

**Vous ressentez donc les conséquences de ces économies?**

Bien sûr. Concrètement, nous ne pouvons aujourd'hui équiper complètement que la moitié de la troupe.

**On pourrait se demander pourquoi il est encore nécessaire d'entretenir une armée de masse...**

La notion d'armée de masse est définitivement déplacée en Suisse! Le Conseil fédéral et le Parlement nous contraignent de réduire encore notre effectif, soit de 200 000 à 100 000 hommes. C'est dire que les places as-

sises du stade de football de Barcelone suffiraient à notre armée!

**Le Gripen devrait remplacer les vieux Tiger. Cette décision est constamment critiquée. Que répondez-vous à vos détracteurs?**

Le Gripen est le meilleur avion à notre usage. Nous n'avons pas besoin d'un avion de combat construit pour une guerre d'intervention. Il faut garder une vue d'ensemble: l'armée doit être équipée de manière à pouvoir remplir ses multiples tâches, du soutien aux autorités civiles jusqu'au combat dans des situations graves. Les ressources limitées dont nous disposons doivent être réparties entre les différentes troupes afin qu'elles puissent toutes accomplir leur mission.

**L'obligation générale de servir est un autre grand thème de discussion. Le Groupement pour une Suisse sans armée a déposé une initiative pour lever cette obligation. Votre avis à ce sujet?**

Cette initiative appelle à la paresse et vise à détruire l'armée. En tant que citoyens suisses, nous avons beaucoup de droits dans ce pays, mais nous avons aussi l'obligation de veiller à sa sécurité. C'est une tâche importante que nous ne pouvons pas simplement déléguer à quelques volontaires ou à des militaires professionnels.

## Ueli Maurer



Notre conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du Département fédéral de la défense, de la population et des sports (DDPS)

### Infos personnelles

- né le 1<sup>er</sup> décembre 1950
- marié, 6 enfants (nés entre 1978 et 1997)
- originaire d'Adelboden (BE) et d'Hinwil (ZH)
- écoles primaires et secondaires à Hinwil
- apprentissage de commerce

### Activités professionnelles

- 1974 - 1994: administrateur d'une coopérative agricole
- 1994 - 2008: administrateur de l'Union des paysans du canton de Zurich

### Activités politiques

- 1978 - 1986: conseiller communal à Hinwil
- 1983 - 1991: député au Grand Conseil zurichois
- 1991-2008: conseiller national
- 1996 - 2008: président de l'UDC Suisse
- 10 décembre 2008: élection au Conseil fédéral

## Mon point de vue: +



Tonja Kaufmann, cuisinière, née le 24.01.1987, compagnie Bausp 6/3, domiciliée à Hausen (AG)

« Mon objectif en entrant à l'école de recrues était de rendre service à mon pays et de mieux connaître la Suisse. Aujourd'hui, je m'engage pour notre armée parce qu'elle garantit l'indépendance de la Suisse. »

## Maintien d'une armée de milice et de l'obligation de servir

C'est avec fierté que depuis 28 ans je me suis engagé au sein de notre armée comme milicien, parallèlement à mes activités professionnelles, politiques et associatives. Il faut tout de même rappeler que l'obligation générale de servir figure dans la Constitution fédérale depuis le 29 mai 1874.

### Les adversaires de l'armée

S'il en va selon les idées du Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA), la phrase suivante serait inscrite dans l'article 59 de la Constitution fédérale: «Nul ne peut être astreint au service militaire.» L'initiative du GSSA ouvre ainsi une large discussion sur la suppression de l'obligation générale de servir. Conscient de la nécessité d'une défense nationale efficace, le souverain suisse a clairement rejeté (78,1% de non) le 2 décembre 2001 l'initiative du GSSA pour la suppression de l'armée.

### Ancrée dans la société

Dans son rapport de politique de sécurité du 23 juin 2010, le Conseil

fédéral confirme sa volonté de maintenir l'obligation générale de servir. Pour le gouvernement, le service militaire obligatoire symbolise une armée fortement ancrée dans la société et fait partie intégrante de la conception suisse de l'Etat.

Tout le système politique suisse vit de l'idée que les droits sont toujours assortis d'obligations. Comme d'autres droits et obligations civiques, l'obligation de servir veille à ce que les citoyens et les citoyens s'engagent pour le bien de la collectivité. Le Conseil fédéral voit à juste titre dans cette conception de la société et de l'Etat un élément marquant de la Suisse, important aussi pour l'avenir de notre pays.

Ma carrière militaire a commencé comme chauffeur d'artillerie. A ce jour, je suis chef du personnel (G1) de la brigade d'infanterie 2 avec le grade de colonel. Après un nombre important de réformes allant dans tous les sens, conduites par des fonctionnaires bien sagement assis dans leurs bureaux,

le plus souvent sans aucune expérience militaire, cautionnées par des politiciens de tous bords s'improvisant spécialistes en sécurité, notre armée a été mise à mal et la situation est grave.

### Par petits pas

Le fait de retirer les cartouches, qui faisaient partie de l'équipement personnel de chaque soldat, est un pas de plus vers le grignotage des acquis qui conduiront à la suppression de notre armée. Le possible dépôt de l'arme de service dans les arsenaux marquera encore un pas supplémentaire dans cette direction. Même le GSSA avec ses différentes initiatives n'espérait pas aller aussi loin dans le démantèlement de nos structures militaires.

Il est urgent de réagir pour corriger ces erreurs et notamment revenir à la mission première qui est «la défense de la souveraineté suisse» tout en

l'adaptant aux nouvelles menaces comme le terrorisme.

### Le modèle de défense nationale le plus efficace

L'obligation générale de servir doit être maintenue. Elle est le principal pilier de notre armée. De surcroît, le système de milice permet à l'armée d'exploiter les connaissances et aptitudes professionnelles de la vie civile. Le service militaire réunit des hommes et des femmes de toutes les origines sociales et régionales, si bien que les liens traditionnels entre l'armée et la société persistent.

La suppression de l'obligation générale de servir modifierait fondamentalement la perception de la souveraineté nationale suisse et minerait le sens bien helvétique des devoirs des citoyens face au pays. Le Conseil fédéral le dit ainsi: «Le citoyen soldat sait concilier les ordres et l'obéissance militaires, d'un côté, ses droits de participation politique, de l'autre.» Voilà bien le sens civique suisse.

Pascal Dessauges, préfet du district de Morges et colonel de l'Armée suisse



Un Etat indépendant a besoin d'une armée capable de combattre pour la défense nationale.

# Pourquoi les étrangers criminels ne sont-ils toujours pas expulsés?

Le 5 octobre 2012, le tribunal régional de l'Oberland bernois a condamné en première instance le Kosovar Rasim R. à sept ans de réclusion pour tentative intentionnelle d'homicide parce qu'il avait tranché la gorge d'un lutteur (les médias en ont rendu compte). On ne sait pas encore si cet individu sera expulsé ou non après avoir purgé sa peine. Pourquoi cette incertitude alors que le peuple suisse a accepté voici deux ans déjà l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels?



« Il est urgent de durcir la procédure d'expulsion pour prévenir la criminalité et améliorer la sécurité pour tous. »

vé il y a deux ans alors que le contre-projet du Conseil fédéral et du Parlement a subi un échec clair et net. Ce dernier texte aurait permis aux juges de décider librement de l'expulsion d'un malfaiteur étranger.

## Application traînée en longueur

Le mandat du souverain ne souffrait d'aucune contestation, si bien que les citoyennes et les citoyens étaient en droit d'attendre après ce weekend de votation de novembre 2010 que l'expulsion des étrangers criminels soit définitivement réglée.

L'initiative sur le renvoi exige en effet sans ambiguïté aucune qu'un étranger ayant commis certains délits soit expulsé. Or, les médias nous annoncent quasiment tous les jours que des étrangers criminels continuent de séjourner en Suisse. La statistique nous apprend par ailleurs qu'un nombre disproportionné d'étrangers sont impliqués directement ou indirectement dans des crimes violents. Triste première en 2011 où pour la première fois plus de la moitié des délinquants ayant violé le Code pénal étaient d'origine étrangère (alors que les étrangers représentent 23% de la population totale). Par contre, il n'est quasiment jamais question de l'expulsion de ces malfaiteurs. Pourquoi pas? Parce que les autorités concernées s'entendent à ne pas appli-

quer la volonté du peuple. La Berne fédérale ne cesse de mettre les pieds contre le mur et refuse de compléter le Code pénal conformément à l'initiative sur le renvoi. Il a fallu attendre l'été 2012 pour que le Conseil fédéral se décide enfin à faire avancer les choses. Mais c'était trop tard et, surtout, le gouvernement a pris la fausse direction. On a du mal à le croire, mais dans un premier temps l'autorité fédérale refuse d'appliquer l'initiative, lorsqu'elle ne peut plus faire traîner les choses, elle emprunte volontairement la voie inverse à celle voulue par le peuple.

## Respecter la volonté populaire

Le Conseil fédéral s'accroche à un système que le peuple a clairement refusé. Il veut donner aux tribunaux la compétence de décider si les auteurs de délits graves comme l'assassinat, le viol ou les lésions corporelles graves, doivent être expulsés ou non. C'est

exactement ce que prônait le contre-projet que le peuple et les cantons ont clairement rejeté en novembre 2010. Le souverain veut au contraire que les étrangers condamnés pour certains délits soient obligatoirement expulsés. Les citoyennes et citoyens suisses refusent de laisser l'expulsion à l'appréciation des tribunaux pour empêcher que des malfaiteurs puissent éventuellement profiter de la clémence d'un juge. Un tel mépris de la volonté populaire ne doit pas être accepté. L'UDC a donc décidé d'agir une nouvelle fois en lançant en août 2012 l'initiative de mise en œuvre (www.initiative-de-mise-en-oeuvre.ch). Ce texte règle l'expulsion des étrangers criminels conformément à l'initiative acceptée en novembre 2010 et garantit l'application correcte de l'article sur le renvoi figurant dans la Constitution fédérale.

Adrian Amstutz, conseiller national, président du groupe parlementaire UDC, Sigriswil (BE)



Forcé à l'inaction: le peuple a donné une mission claire au gouvernement, les criminels étrangers doivent être expulsés. Mais les autorités d'exécution restent passives car le Conseil fédéral et le Parlement font tout pour retarder la mise en œuvre de l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels.

## Voilà pourquoi nous avons besoin de l'initiative de mise en œuvre

Le souverain helvétique a accepté le 28 novembre 2010 l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels. Depuis, les autorités fédérales sabotent et font traîner en longueur l'application du nouvel article constitutionnel. L'UDC a donc lancé cet été l'initiative de mise en œuvre qui vise elle aussi à renforcer la sécurité, à accélérer les procédures judiciaires et à durcir la pratique des tribunaux.

Triste première en 2011 où pour la première fois plus de la moitié des délinquants ayant violé le Code pénal étaient des étrangers (y compris les requérants d'asile et les touristes criminels). Les étrangers vivant en Suisse doivent veiller eux-mêmes à leur intégration. Ils doivent assumer la responsabilité de leur propre personne et celle de leur famille et respecter la loi suisse. Celles et ceux qui n'admettent pas ce principe doivent quitter le pays. C'est aussi une affaire de respect pour la partie de la population étrangère qui se comporte correctement.

Roberta Soldati, avocate, Losone (TI)

www.initiative-de-mise-en-oeuvre.ch

## Un paysan avec une expérience internationale



Le paysan et conseiller national Andreas Aebi a ses racines en Emmental et se rend régulièrement à l'étranger pour divers engagements.

**Paysan, commissaire-priseur et politicien, le conseiller national bernois Andreas Aebi est engagé en Suisse et à l'étranger, mais il reste enraciné dans les traditions de son pays.**

Son arrière-arrière-grand-père, Ulrich Aebi, a construit en 1883 la première faucheuse dans sa ferme de Wynigen. Il en est résulté la fabrique de machines Aebi de Berthoud qui conti-

nué de produire des véhicules spéciaux pour l'agriculture et les communes. Andreas Aebi est resté fidèle à ces traditions et à l'agriculture de l'Emmental. Il est paysan et éleveur corps et âme. « Notre ferme est ce qui a le plus marqué ma vie », dit-il volontiers. Cette exploitation agricole est très diversifiée et ne peut être gérée que grâce à la collaboration des apprentis, de son épouse Thea, de ses parents et de ses enfants.

Andreas Aebi n'entre pas dans le schéma paysan traditionnel. C'est un homme polyvalent: non seulement il exploite avec sa famille son domaine d'Alchenstorf, mais en plus il est un commissaire-priseur fort apprécié en Suisse et au-delà des frontières et il organise même des voyages à l'étranger, comme si cela ne suffisait, pas il occupe de nombreuses fonctions dont la présidence de l'Association d'élevage pour la race tachetée Swissherdbook ou encore la présidence du comité d'organisation de la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres 2013 dans l'Emmental.

En 2007, cet Emmentalois a décroché un siège au Conseil national et un an plus tard il a été proposé à la surprise de tous comme candidat au Conseil fédéral. « Le maître-agriculteur à l'expérience internationale », comme le nomment les médias, siège à la Commission de politique extérieure du Conseil national qu'il préside depuis le début 2012. Ses interventions concernent notamment la mise en valeur du lait et les négociations Gatt/OMC.

# Cette politique d'asile est condamnée à l'échec

La Convention de Genève pour les réfugiés et la législation suisse sur l'asile partent du principe que des réfugiés sont persécutés en raison de leurs opinions politiques. Il faut donc les protéger. Cette conception n'a plus rien à voir avec les motifs de migration actuels. Le clivage économique nord-sud, les grandes facilités de déplacement et la communication directe même avec des pays lointains poussent un nombre croissant de personnes à chercher un séjour en Europe. Elles déposent des demandes d'asile, de préférence dans un pays aussi attractif que la Suisse.

Cette immigration incontrôlée pose de gros problèmes à tous les Etats d'Europe. Les pays cibles sont avant tout ceux qui sont débordés par l'immigration et qui finissent, résignés, par tolérer le séjour des requérants d'asile. Il va de soi que des pays comme la Suisse, qui offre un généreux soutien et une assistance médicale de haut niveau, sont particulièrement recherchés par ces migrants.

C'est à ce niveau qu'il faut intervenir. Le problème de l'asile ne peut être résolu que par une procédure d'accueil efficace et une baisse de l'attractivité. Cela signifie en clair que la politique doit veiller à réduire le pouvoir d'attraction de la Suisse. Les procédures d'asile doivent être bouclées rapidement et les décisions exécutées avec détermination. Malheureusement, la Suisse ne répond à aucune de ces exigences. Voilà pourquoi elle subit un afflux ininterrompu de requérants d'asile.

## Avant tout des problèmes de procédure

Le premier problème à régler est celui de la longueur excessive des procédures, même quand il s'agit d'une procédure de réadmission relativement simple dans le cadre du traité de Dublin. Les procédures sont beaucoup trop compliquées et elles ne sont généralement pas comprises. Et, lorsqu'une décision définitive a été prise, commence la procédure d'exécution qui, elle aussi, est d'une lenteur excessive.

Il est aujourd'hui impossible de liquer une procédure d'asile dans un délai raisonnable à cause de l'accès trop facile à la procédure d'asile, de l'obligation insuffisante faite aux requérants de participer à la procédure et de la « protection juridique » quasi infinie dont jouissent les personnes



L'afflux ininterrompu d'étrangers dans notre pays est la cause de nombreux problèmes et malaises.

dont la demande a été refusée. Les succès annoncés bruyamment par l'Office fédéral de la migration (ODM) ne changent rien à cet état de fait.

L'aide excessivement généreuse accordée aux requérants d'asile contribue également à l'attractivité de la Suisse pour les migrants. Des logements confortables dans des appartements et chambres répondant au standard suisse constituent pour la majorité des requérants un progrès extraordinaire de qualité de vie par rapport à leurs pays d'origine. L'accès quasi illimité aux prestations de la médecine de pointe et aux traitements médicaux les plus divers renforce encore l'attrait de la Suisse pour les migrants de tous bords. Que l'aide soit accordée sous la forme d'une « aide d'urgence » ou d'une « aide sociale » ne joue finalement aucun rôle. Ce qui compte, c'est la somme des agréments qui incitent les requérants à viser un séjour durable dans notre pays.

urgent d'agir afin que les autorités compétentes disposent d'instruments efficaces pour renvoyer les requérants d'asile refusés.

Plus d'une demi-douzaine de révisions de la loi sur l'asile n'ont pas permis de maîtriser les difficultés sans cesse croissantes. Rien d'étonnant à cela: des dispositions légales mollement formulées ne constituent certainement pas des instruments efficaces. Un office fédéral désorienté et peu efficace ainsi qu'une exécution changeant d'un canton à l'autre, compliquent encore la gestion de cette crise. On n'a toujours pas compris qu'il faut des réformes en profondeur et que des adaptations cosmétiques n'apportent rien.

## Il serait fatal d'attendre encore

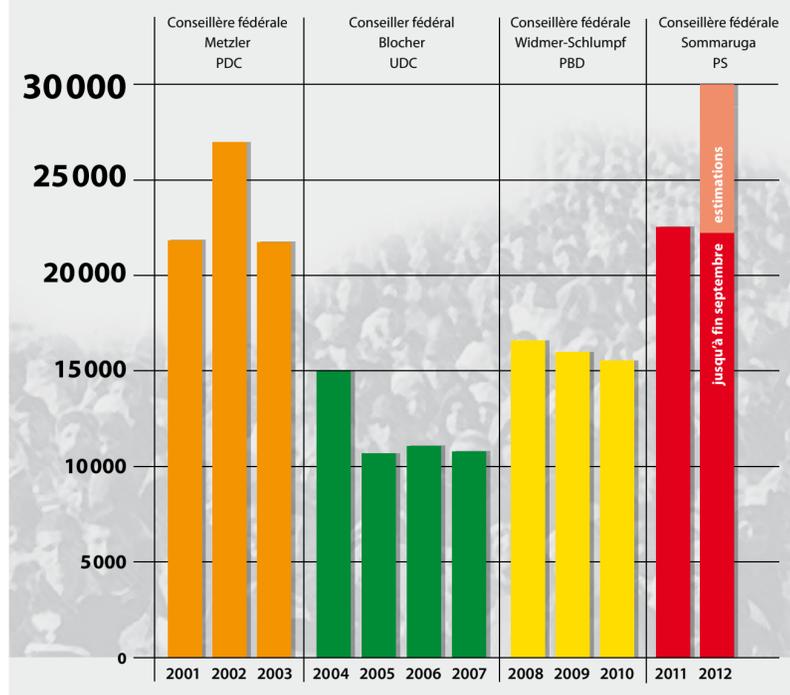
De quoi la Suisse a-t-elle besoin pour répondre à ces défis? D'abord d'une procédure simple et rapide. Il faut imposer à tous les requérants d'asile des règles sévères concernant non seulement leur comportement dans le quotidien, mais aussi leur devoir de participation à la procédure. Et il va de soi que les requérants délinquants doivent être traités beaucoup plus durement. Un soutien modique doit suffire durant la procédure d'asile pour éviter de récompenser les requérants qui ne reculent devant aucun moyen pour prolonger leur séjour dans le « paradis suisse ».



Heinz Brand, conseiller national, Klosters (GR). Ancien chef de l'Office de la police et du droit civil du canton des Grisons (jusqu'à fin août 2011), co-président du comité spécialisé pour l'exécution des retours et des renvois pour la Confédération et les cantons et président de l'Association des chefs des polices cantonales des étrangers

Faute d'apporter des corrections fondamentales au droit d'asile actuel, ce problème ne pourra jamais être résolu. Les mesures doivent être déterminées et ciblées pour rendre à la Suisse le crédit de pays d'accueil au profit de personnes véritablement persécutées, sans trahir sa tradition humanitaire. Pour cela, il faut d'abord une volonté politique forte. Et c'est bien ce qui manque le plus au Parlement, au Conseil fédéral et surtout à l'administration fédérale. Il serait fatal d'attendre jusqu'à ce que d'autres prennent les choses en main en utilisant les moyens de la démocratie directe!

## Augmentation des demandes d'asile: Cela est-il dû au hasard?



## Nos attentes pour la Suisse:



Maeva Dubois, 20 ans, étudiante en sciences politiques à l'Université de Genève, Trélex (VD)

« La sécurité est un terme que l'on peut facilement utiliser pour caractériser la Suisse: sécurité du travail, sécurité sociale, sécurité financière et surtout sentiment de sécurité. L'UDC lutte depuis toujours contre le sentiment d'insécurité par la volonté de réprimer durement ceux qui le causent. Ainsi, la sécurité doit rester l'une des préoccupations majeures du parti pour les années à venir. »



Naveen Hofstetter, 30 ans, installateur électrique, spécialiste en aménagement lumineux, Rothrist (AG)

« On ne devient pas seulement Suisse par la naissance, mais on l'est également quand on vit et défend les valeurs et les traditions de notre pays. Cela signifie que l'on respecte les lois et les règles suisses. »



Fidel Petros, 18 ans, gymnaste, Vevey (VD)

« Je soutiens l'initiative sur le renvoi des criminels étrangers car celle-ci permettra de mieux intégrer les personnes honnêtes issues de l'immigration. En effet, lorsque les mauvais éléments d'une communauté sont bannis, celle-ci est mieux considérée par les autochtones. »

# L'agriculture et le tourisme se complètent

Cela fait plus de cent ans que le tourisme a pris pied dans le Saanenland. A la suite d'événements politiques et économiques cette région a fréquemment dû se battre contre des revers de toutes sortes. Cela n'a pas empêché sa population à faire preuve d'esprit pionnier dans de nombreux domaines – réseau ferroviaire, routes, remontées mécaniques, hôtels, etc. La Suisse ayant été épargnée par les guerres, le développement ne s'est jamais complètement arrêté.



Le paysan de montagne von Siebenthal de Gstaad s'engage pour une agriculture productrice, seule garante d'une nourriture saine et locale sur les étagères commerciales.

Dès le début du tourisme en Suisse, on a bien senti que les beautés de notre paysage – les montagnes, la neige, les cours d'eau, les forêts et les prés – étaient pour nos hôtes du monde entier les principales raisons de venir dans le Saanenland.

## Nouveaux horizons

La population du Saanenland a ouvert toutes grandes ses portes, consciente qu'une rencontre personnelle avec ces hôtes les feraient revenir et ouvrant ainsi de nouveaux horizons à cette activité économique. Toutes les branches de l'économie ont bénéficié d'un revenu supplémentaire bienvenu.

La présence des hôtes évoluant de plus en plus en fonction des saisons, l'été et l'hiver étant les périodes les plus fortes, la main-d'œuvre provenant de l'agriculture était parfaitement adaptée à assumer certaines tâches dans le secteur touristique. L'intensité du travail agricole changeant elle aussi au fil des saisons et selon le cours de la nature, le tourisme offrait un complément idéal au revenu paysan.

## Revenu supplémentaire pour les paysans de montagne

Il est très important pour les paysans de montagne de réaliser un revenu supplémentaire, car l'exploitation d'une

topographie exigeante et difficile n'assure souvent pas des rentrées financières suffisantes pour entretenir un domaine.

Sur chaque franc gagné dans le Saanenland, 80 centimes proviennent du tourisme. C'est dire l'importance de ce secteur pour ma région.

Les arts et métiers, le tourisme et l'agriculture ont toujours entretenu des liens privilégiés dans le Saanenland.

Chacun est conscient, pour ainsi dire dès sa naissance, que sa survie économique dépend de l'autre.

## Qualité et traditions

Les paysans de montagne ont développé une foule de nouvelles offres ces dernières années. A côté d'un riche choix de produits régionaux, ils proposent des portes d'écurie ouvertes, des nuitées sur la paille, des buvettes, des descentes d'alpages et d'autres attractions toujours très demandées.

Le tourisme offre à de nombreuses exploitations agricoles de montagne un revenu supplémentaire optimal. Il demande cependant aussi un grand travail, si bien que les paysans de montagne sont contraints de fixer des priorités. La pression politique, qui pousse les domaines à s'agrandir et à exploiter une surface toujours plus vaste, menace l'offre touristique des paysans de montagne.

## Rencontres personnelles

Les expériences, que j'ai faites dans mes activités touristiques accessoires, m'ont appris que les hôtes apprécient beaucoup d'entrer en contact avec la population locale. Les personnes les plus fortunées et les plus célèbres sont aussi fréquemment les plus reconnaissantes de ces contacts simples.

Ce travail accessoire dans le tourisme est pour moi un moyen d'élargir mon horizon, ces contacts enrichissent mes connaissances. C'est toujours une grande joie de faire la connaissance de personnes nouvelles et passionnantes. Si je pouvais revenir à mes vingt ans, je choiserais certainement encore une fois le métier de paysan de montagne avec une activité accessoire dans le tourisme.

La Suisse pour survivre doit être gouvernée du bas vers le haut



Yves Nidegger, conseiller national, avocat, Genève

Le mot démocratie vient du grec et signifie «gouvernement par le peuple». Contrairement à la Suisse, les autres «démocraties» n'accordent à leurs citoyens que le droit de choisir des représentants au parlement à qui ils confient jusqu'aux prochaines élections leur droit de participer aux décisions politiques. Le pouvoir y est exercé de fait par des fonctionnaires et une classe de politiciens professionnels.

Ce modèle fait malheureusement rêver la «classe politique» en Suisse aussi. Mais pas les citoyens qui doivent lutter de plus en plus intensément ces dernières années contre des tentatives systématiques de restreindre leur droit d'initiative en les soumettant, par exemple, à un examen préalable des juges et aux traités internationaux que le Conseil fédéral décide de signer. C'est au point que les élus du peuple en sont venus à mettre en doute la capacité de discernement de ceux qui élisent!

Pour être fidèle à elle-même, la Suisse doit rester un pays gouverné du bas vers le haut, pas l'inverse. Chez nous, la libre expression des opinions, la liberté du peuple de se réunir pour refuser les lois du parlement lorsqu'elles sont mauvaises, pour changer la Constitution lorsque c'est nécessaire, constitue une tradition vécue. Cette tradition, c'est la Suisse. Nous devons la défendre et en prendre soin maintenant. Demain sera trop tard.



Christoph Neuhaus, conseiller d'Etat bernois, avec son oie apprivoisée «Fuzzy», le chat de ferme «Pixie» et le lapin géant belge «Bärtu».

## Pour le cœur

« Les animaux et la nature sont très importants pour moi. J'y puise la force dont j'ai besoin pour mon travail politique. »

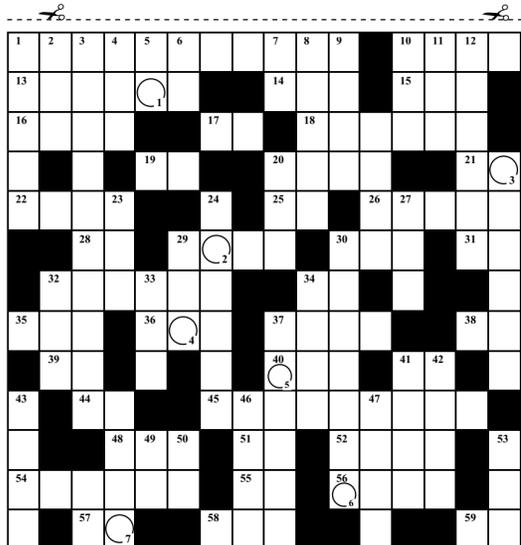
## Horizontalement

- Système politique en Suisse
- A Bienne, elle s'appelle «Thielle»
- Le berceau de la Suisse
- Ce qui précède got, gotten
- Le grand chef chez Jarry
- Le fusil en est une, le mot aussi
- Humagne et Oskar en viennent
- Pour les amis qui tutoient Ueli
- Le groupe libéral-radical, abrégé
- Ne touche pas à mon celui
- Comité directeur en anglais, short
- Institution globale, rouge & blanc
- Trempe jusqu'à ceux-ci
- Loi fédérale (pas si mal)
- Élément radioactif, court
- Dans le bois en Gruyère
- Article d'exportation à succès de 17 horizontalement
- L'Ukraine dans Internet
- La spécialité de ce village: la soupe au lait
- Double voyelle
- Une pièce de musique en vogue
- Acteur de Braveheart (prénom)
- Notre Jean-Pierre vaudois
- Pacino, Capone, dente

## Verticalement

- Un € vaut autour de 1.20 de celui-ci
- Un CHF vaut autour de 0.8 de celui-là
- Forme de gouvernement très appréciée
- Juin, juillet, août
- Le Liban, quant aux voitures
- Appenzel en est la capitale
- Un des deux Tonis vient de là

- Rapports courts
- Louis XIV, c'était lui
- Notre à New York
- Resource based economy abrégé
- Celui avec -crate dit: c'est le règlement!
- Genre de musique
- Nous font coûter cher la télé
- Peut-être la prochaine first lady?
- Typique de l'OFS
- Donne de la voix et pas blet
- Set
- Responsables de 73% des places de travail
- Sort de la bouche, pas écrit
- Mirage suédois?
- Séducteur avec Don devant
- Grand producteur de produits laitiers
- A Bienne, Morat, Yverdon et Neuchâtel, 2002
- Syndicat suisse
- Ceux-ci sont souvent durs à supporter pour les parents
- Articule
- 13 horizontalement est ici
- Quand Barack le dit, yes



Nom, prénom, adresse

1 2 3 4 5 6 7

Renvoyez-nous vos solutions et votre adresse à : UDC Suisse, Secrétariat général, Case postale 8252, 3001 Berne. Les trois gagnants seront tirés au sort le 1<sup>er</sup> février 2013. Ils recevront tous les trois un panier paysan garni. Les recours sont exclus.

# La route – artère vitale pour la population et l'économie

Une infrastructure routière performante est à la base de la croissance et de la prospérité. La route relie les régions et les cultures de notre pays. 84% du trafic de personnes se déroule sur la route. Assurant de multiples fonctions, les routes sont de véritables artères vitales.



Une bonne infrastructure routière est une condition capitale pour l'économie suisse.

La Suisse occupe une position forte en termes de mobilité. Ses infrastructures routières et ferroviaires sont modernes et bien aménagées. Cet avantage est cependant menacé aujourd'hui. Les besoins croissants de mobilité pour les loisirs et la vie professionnelle, l'espérance de vie plus élevée, mais aussi une immigration massive font que les limites de capacité sont atteintes ou le seront bientôt à de nombreux endroits.

## Aménagement du réseau routier

Il va de soi que le pays a besoin à la fois des transports publics et du trafic privé. Mais l'aménagement nécessaire de l'infrastructure routière a du mal à démarrer parce que chaque année des milliards de francs réunis par les usagers de la route sont détournés au profit du rail et de la caisse fédérale. Les indispensables élargissements et suppressions de goulets d'étranglement sont constamment reportés pour pouvoir financer des projets qui n'ont souvent aucun rapport avec la route. Cela fait plus de 50 ans que l'on attend l'achèvement du réseau des routes nationales! Il est évident que la politique a largement privilégié le rail ces dernières années.

## Seulement 30% de l'argent de la route pour la route

Cette situation intolérable repose malheureusement sur un système politique: depuis des décennies, les automobilistes sont traités comme des vaches à lait pour financer d'autres modes de transport et alimenter la caisse fédérale. Hausse constante des taxes et redevances, produit des amendes inscrit aux budgets publics, alimentation du budget fédéral, subventionnement transversal du trafic ferroviaire – la route, de loin le principal mode de transport de Suisse, ne dispose que d'une fraction des importantes recettes qu'elle génère. Sur les quelque 9,5 milliards de francs réunis de l'infrastructure routière au niveau fédéral, 30% seulement sont affectés aux aménagements routiers. Conséquence de ce détournement massif de fonds: on ne fait que le strict nécessaire sur les routes et les projets importants restent en plan. Et le trafic s'effondre sur des routes encombrées.

## Route libre – à trafic propre

Cette politique est irresponsable, non seulement sur le plan économique, mais aussi en termes d'écologie. Les bouchons sur les routes provoquent des pertes par milliards et

génèrent des émissions supplémentaires. Aussi, les effets positifs du progrès technique, qui réduit constamment la consommation de carburant et les émissions nocives des véhicules, sont-ils en bonne partie perdus. Lorsque la capacité fait défaut, même le moyen de transport le plus moderne ne sert plus à rien. Il est donc urgent de remettre en forme l'infrastructure routière suisse.

## Politique des transports durable

Il est encore temps de corriger le cap et de faire des choix financiers et économiques qui s'imposent. Le combat idéologique doit enfin cesser. Une politique des transports durable repose sur des principes que l'UDC défend depuis des décennies:

- le libre choix du moyen de transport: ne pas privilégier ou désavantager un mode de transport selon des critères idéologiques.
- chaque mode de transport reçoit les fonds qu'il génère lui-même.
- les fonds ne doivent pas être détournés d'un mode de transport vers un autre.
- chaque projet d'investissement doit être précédé d'une analyse des coûts

et de l'utilité. Si le résultat est négatif, il faut chercher d'autres solutions. Veiller toujours à ce que les fonds investis génèrent un avantage maximal.

- halte à la folie des taxes et redevances

L'application de ces principes permettra de mettre en place une infrastructure de transport répondant aux besoins futurs.

## La route reste le principal mode de transport

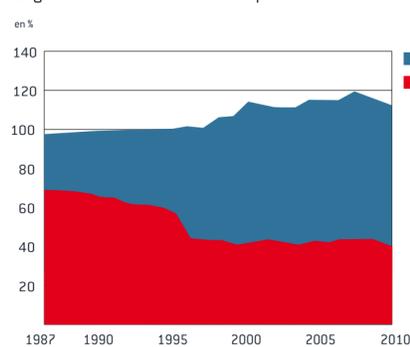
La politique des transports ne peut pas continuer comme ça. Malgré les milliards investis dans l'infrastructure

ferroviaire, on ne constate aucun déplacement du trafic de la route vers le rail. C'est le contraire qui se produit: bien que ses fonds soient massivement détournés et qu'elle soit désavantagée par une politique idéologique, la route ne cesse d'augmenter sa part aux transports. 80% des prestations de transport dans le trafic intérieur passent par la route. Cette proportion est de 70 à 75% dans l'import-export. La route absorbe 84% du trafic de personnes. Ces chiffres démontrent clairement que la route est le mode de transport numéro 1 et qu'elle le restera en raison notamment du rapide progrès technologique.

Il serait temps que la politique fédérale tienne compte de ces faits incontestables et qu'elle s'oriente en conséquence.

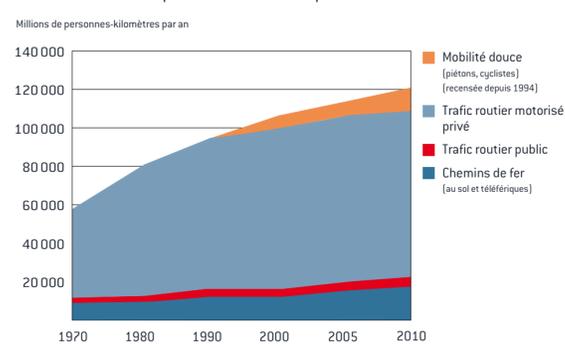
Walter Frey, chef d'entreprise, vice-président UDC Suisse

Degré d'autonomie financière en pourcent



Source: Office fédéral de la statistique 2011

Prestations de transport dans le trafic de personnes



Source: Office fédéral de la statistique

## Oui à la construction d'un deuxième tunnel routier sous le St-Gothard

La réfection nécessaire depuis longtemps du tunnel routier du St-Gothard et la construction d'un deuxième tube apporteront une réelle plus-value. Premièrement, la mise en service de deux galeries à sens unique augmente massivement la sécurité routière, notamment pour le trafic lourd. Le risque d'accident et d'éventuelle fermeture sera ainsi réduit à un minimum sur le plus important axe de transit nord-sud. Deuxièmement, cette manière d'agir ne génère pas un trafic supplémentaire, si bien que la Constitution fédérale et l'article sur la protection des Alpes sont respectés. Troisièmement, le canton du Tessin ne sera pas coupé du reste de la Suisse

pendant la (longue) durée des travaux de réfection, ceci est un engagement clair et net pour le fédéralisme et la solidarité dans notre pays. La construction d'un deuxième tube au St-Gothard est le résultat d'une politique des transports raisonnable. Plus de sécurité et plus de souplesse sans générer un trafic supplémentaire, pas de charges financières insupportables au détriment des autres projets routiers, bref tout le monde y gagne!

Ulrich Giezendanner, conseiller national, chef d'entreprise dans le secteur des transports, membre de la commission des transports du Conseil national, Rothrist (AG)

## Pour une politique énergétique sans utopie!

La société moderne est perdue faute d'énergie. Un approvisionnement électrique performant est une condition indispensable à la croissance et la prospérité. L'électricité est une énergie-clé de l'avenir. Il est donc fondamental que la Suisse veille à s'assurer un approvisionnement électrique aussi indépendant que possible de l'étranger, suffisant et financièrement supportable. L'accident de Fukushima n'a rien changé à cette nécessité. Or, la stratégie énergétique prônée par le Conseil fédéral conduit dans un cul-de-sac. Le gouvernement met en jeu un approvisionnement qui fonctionne et qui est essentiel à la bonne marche de l'économie et à la création d'emplois. Une attitude irresponsable. L'UDC

rejette avec détermination ce concept basé sur des utopies, imposé et financé par des impôts et redevances supplémentaires. Elle exige que la future politique énergétique continue de se fonder sur des technologies existantes. Cela implique l'exploitation systématique de la force hydraulique, la prise en compte d'un potentiel réaliste en énergies renouvelables comme le vent et le soleil, mais surtout la construction d'une nouvelle centrale nucléaire d'ici à 2030. L'immigration et les besoins croissants de mobilité génèrent une hausse de la consommation d'électricité. Faute d'une politique raisonnable et prévoyante, les lumières s'éteignent en Suisse dans le plus vrai sens du terme...

Guy Parmelin, conseiller national, Bursins (VD)

40 francs – c'est assez!



Walter Wobmann, conseiller national, président de la Fédération motocycliste suisse (FMS)

Une fois de plus la Confédération et le Parlement en veulent au porte-monnaie des automobilistes et des motards. Comme si nous n'étions pas assez saignés par l'Etat, voilà que l'on veut nous demander 100 francs pour la vignette. Je dis clairement NON! Nous autres automobilistes et motards, nous ne sommes pas les vaches à lait de la nation et nous nous défendons bec et ongles contre cette nouvelle tentative de nous soutirer de l'argent!



# L'UDC au Palais fédéral

## 54 conseillères et conseillers nationaux

### Canton Argovie



**Sylvia Flückiger-Büni** 01.06.1952, Industrielle, 2 enfants, Schöftland  
**Ulrich Giezendanner** 31.10.1953, Entrepreneur, 3 enfants, Rothrist  
**Hans Klier** 09.03.1948, Maîtrise fédérale de maçonnerie, 1 enfant, Untertsgenthal  
**Hansjörg Knecht** 24.03.1960, Industriel, Leibstadt  
**Maximilian Reimann** 07.05.1942, Juriste financier, 2 enfants, Gipf-Oberfrick  
**Luzi Stamm** 09.09.1952, Juriste, lic. en droit / lic. ès sc. éc., 3 enfants, Baden

### Canton Bâle-Campagne



**Caspar Baader** 01.10.1953, Avocat, Ing. Agr. EPFZ, 3 enfants, Gelterkinden  
**Thomas de Courten** 29.07.1966, Diplôme fédéral d'économie, 3 enfants, Rünenberg

### Canton Berne



**Andreas Aebi-Keller** 26.11.1958, Paysan, commissaire-priseur, 3 enfants, Alchenstorf  
**Adrian Amstutz** 02.12.1953, Industriel, 3 enfants, Sigriswil  
**Andrea Geissbühler** 03.08.1976, Policière, 1 enfant, Herrenschwand  
**Rudolf Joder** 10.06.1950, Avocat, Belp  
**Nadja Pieren** 14.02.1980, Teammanager, éducatrice de la petite enfance, Berthoud

### Canton Berne



**Albert Röstli-Neuschwander** 07.08.1957, Directeur des Producteurs suisses de lait (SwissMilk), Ing. Dr. Agr. EPFZ, 2 enfants, Utendorf  
**Erich von Siebenthal-Glauser** 30.12.1950, Paysan, Chef d'exploitation de trains de montagnes, 3 enfants, Gstaad  
**Hansruedi Wandfluh** 22.01.1958, Dipl. Ing. EPFZ, 3 enfants, Frutigen

### Canton Fribourg



**Jean-François Rime** 23.06.1950, Industriel, lic. ès sc. éc., 3 enfants, Bulle

### Canton Genève



**Céline Amaudruz** 15.03.1979, Gestionnaire de fortune, Puplinge  
**Yves Nidegger** 17.03.1957, Avocat, lic. en droit, 5 enfants, Genève

### Canton Grisons



**Heinz Brand-Ciccio** 06.09.1955, Juriste, lic. en droit, 1 enfant, Klosters

### Canton Lucerne



**Yvette Estermann** 26.02.1967, Consultant, médecin, 1 enfant, Kriens  
**Felix Müri, 1958** 22.01.1958, Chef de PME, 4 enfants, Emmenbrücke

### Canton Neuchâtel



**Yvan Perrin** 09.12.1966, consultant en sécurité, La Côte-aux-Fées

### Canton Nidwald



**Peter Keller** 22.04.1971, Rédacteur, lic. phil. I, Hergiswil

### Canton Schaffhouse



**Thomas Hurter** 01.11.1963, Pilote de ligne, MBA, 2 enfants, Schaffhouse

### Canton Schwytz



**Pirmin Schwander** 28.12.1961, Industriel, Dr. ès. sc. éc., 2 enfants, Lachen

### Canton Soleure



**Roland F. Borer** 27.01.1951, Chef de PME, Kestenholz  
**Walter Wobmann** 21.11.1957, Directeur des ventes, 3 enfants, Gretzenbach

### Canton Saint-Gall



**Toni Brunner** 23.08.1974, Paysan, Ebnat-Kappel  
**Roland Rino Büchel** 08.10.1965, Manager en sports, Chef de PME, Oberriet  
**Thomas Müller** 01.12.1952, Président de ville, juriste, lic. en droit, 3 enfants, Rorschach  
**Lukas Reimann** 18.09.1982, Etudiant en droit, Wil

### Canton Tessin



**Pierre Rusconi** 03.12.1949, Gestionnaire de patrimoine, 2 enfants, Sorengo

### Canton Thurgovie



**Markus Hausmann** 20.09.1964, Maître agriculteur, 4 enfants, Langnackerbach  
**Verona Herzog** 07.02.1956, commerçante, 3 enfants, Frauenfeld, (Mme Herzog remplacera Peter Spuhler dès 2013)  
**Peter Spuhler** 09.01.1959, Industriel, 3 enfants, Weiningen, (Admission du Conseil national le 31.12.2012)  
**Hansjörg Walter** 05.02.1951, Paysan, président du Conseil national, 3 enfants, Wangi

### Canton Vaud



**André Bugnon** 13.09.1947, Maître agriculteur, 3 enfants, Saint-Prex  
**Jean-Pierre Grin** 16.03.1947, Maître agriculteur, 3 enfants, Pomy  
**Guy Parmelin** 09.11.1959, Maître agriculteur-viticulteur, Bursins  
**Pierre-François Veillon** 30.04.1950, Ingénieur agronome, Ing. Agr. EPFZ, 3 enfants, Les Plans-sur-Bex

### Canton Valais



**Oskar Freysinger** 12.06.1960, Professeur de gymnase, lic. phil. I, 3 enfants, Savèse

### Canton Bâle-Ville



**Sebastian Frehner** 02.09.1973, Chef de PME, Dr. en droit, Bâle

### Canton Zurich



**Christoph Blocher** 11.10.1940, Entrepreneur, Dr. en droit, 4 enfants, Herrliberg  
**Max Binder (-Gäumann)** 26.11.1947, Paysan, 3 enfants, Illnau  
**Toni Bortoluzzi** 16.02.1947, Menuisier, 4 enfants, Affoltern am Albis  
**Hans Egloff** 27.11.1959, Avocat, lic. en droit, Aesch  
**Hans Fehr** 14.01.1947, Directeur de projet, 2 enfants, Eglisau  
**Alfred Heer** 12.10.1961, Chef de PME, diplôme fédéral de commerce, 1 enfant, Zurich  
**Hans Kaufmann** 13.06.1948, Consultant en économie, lic. ès. sc. éc., 2 enfants, Wettswil  
**Christoph Mörgele** 16.07.1960, Professeur, docteur, 2 enfants, Stafa

### Canton Zurich



**Natalie Rickli** 19.11.1976, Partner Relation Manager, Winterthur  
**Gregor Rutz (-Bühler)** 12.10.1972, Chef de PME, Zollikon, (sera assermenté le 28 novembre 2012 comme successeur de Bruno Zuppiger)  
**Jürg Stahl** 16.01.1968, Responsable Service Center, Brütten

### Canton Zoug



**Thomas Aeschi** 13.01.1979, Consultant en entreprise, lic. ès. sc. éc., Harvard MPA, Allenswiden

## 5 conseillers aux Etats

### Canton Glaris



**Thilo Jenny** 04.05.1952, Industriel, maîtrise fédérale en génie civil, 2 enfants, Netstal

### Canton Schaffhouse



**Hannes Germann** 01.07.1956, Economiste, 2 enfants, Oplertshofen

### Canton Thurgovie



**Roland Eberle** 07.12.1953, Chef de PME, Ing. Agr. EPFZ, 3 enfants, Weinfelden

### Canton Schwytz



**Peter Fähn** 11.12.1952, Industriel, 4 enfants, Muotathal



**Alex Kuprecht** 22.12.1957, Manager en relations publiques expert fédéral en assurances, 2 enfants, Pfäffikon

# L'UDC dans les gouvernements

## 19 conseillères et conseillers d'Etats

### Canton Argovie



**Alex Hürzeler** 01.06.1965, Chef du Département de l'instruction publique, de la culture et des sports, Oeschgen

### Canton Appenzell Rhodes-Extérieures



**Hans Diem** 01.03.1949, Président du Conseil d'Etat, chef du Département de la sécurité et de la justice, 2 enfants, Herisau



**Käbi Frei** 06.03.1959, Chef du Département des finances, 2 enfants, Heiden

### Canton Berne



**Christoph Neuhaus** 10.05.1966, Directeur de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques, Belp

### Canton Schaffhouse



**Rosmarie Widmer Gysel** 08.07.1956, Cheffe du Département des finances, Wilchingen



**Ernst Landolt** 26.07.1953, Chef du Département de l'économie et de la justice, 3 enfants, Rüdlingen

### Canton Nidwald



**Ueli Amstad** 19.02.1959, Président du Conseil d'Etat, chef de la Direction de l'agriculture et de l'environnement, 3 enfants, Stans



**Res Schmid** 25.02.1958, Chef de la Direction de l'instruction publique, 2 enfants, Stans

### Canton Schwytz



**Andreas Barraud** 15.11.1957, Chef du Département de l'environnement, 2 enfants, Bannau



**André Rüeggsegger** 30.06.1976, Chef du Département de la sécurité, Brunnen



**Walter Stählin** 29.06.1956, Président du Conseil d'Etat, chef du Département de l'instruction publique, Lachen

### Canton Saint-Gall



**Stefan Kölliker** 09.09.1970, Chef du Département de l'instruction publique, 3 enfants, Bronschhofen

### Canton Thurgovie



**Monika Knill** 12.03.1972, Présidente du Conseil d'Etat, cheffe du Département de l'instruction publique et de la culture, 2 enfants, Alterswilien



**Jakob Stark** 08.09.1958, Chef du Département des constructions publiques et de l'environnement, 2 enfants, Buhwil

### Canton Uri



**Beat Arnold** 24.04.1978, Chef de la Direction de la sécurité, Schättdorf

### Canton Zoug



**Stephan Schleiss** 25.12.1972, Chef de la Direction de l'instruction publique et de la culture, Steinhäusern



**Heinz Tännler** 10.05.1960, Chef de la Direction des travaux publics, 3 enfants, Zoug

### Canton Zurich



**Markus Kägi** 25.02.1954, Président du Conseil d'Etat, chef de la Direction des travaux publics, 2 enfants, Niederglatt



**Ernst Stocker (-Rusterholz)** 20.04.1955, Chef de la Direction de l'économie, 2 enfants, Wädenswil

## 1 conseiller fédéral



**Ueli Maurer** 01.12.1950, Vice-président du Conseil fédéral, chef du Département fédéral de la Défense, de la Protection de la population et des Sports, 6 enfants, Wernetshausen (ZH)

# Ensemble cela va mieux !



Res Schmid, conseiller d'Etat, Emmetten (NW). Marié et père de deux enfants adultes, il était pilote d'essai en chef chez Armasuisse.

Certains parents m'interpellent comme directeur de l'instruction publique, m'encourageant et me remerciant de la manière dont j'assume mes responsabilités dans la formation des jeunes. D'autres expriment ouvertement leurs craintes et leurs critiques. Ces réactions sont précieuses, car elles me permettent de vérifier constamment ma propre attitude et de la corriger si nécessaire.

Lorsque je suis entré en fonction à la tête de la direction de l'instruction publique, j'ai fixé six grands principes de

la formation. Un d'entre eux concerne la sensibilisation des parents à leurs obligations face à l'école. Il s'avère malheureusement que dans les cas, précisément, où un engagement supplémentaire des parents serait indispensable, l'école a souvent du mal à établir les contacts nécessaires.

Il est difficile de faire collaborer avec l'école des parents qui n'ont pas conscience de leurs obligations ou qui préfèrent tout simplement déléguer leurs tâches éducatives à l'école. Lorsque des parents négligent leurs obligations face à leurs enfants, l'enseignante ou l'enseignant est la personne qui, à mon avis, est la mieux qualifiée pour intervenir, par exemple lors des soirées de parents, dans le cadre d'un entretien direct ou, si possible, en faisant une visite à domicile. Il faut bien entendu des enseignants surs d'eux et engagés pour accepter ce travail supplémentaire. Ces enseignants doivent cependant savoir qu'ils peuvent compter sur le soutien de la direction de l'école, du conseil de l'école, de la commission scolaire et, le cas échéant, de la direction de l'instruction publique. A l'inverse, je tiens à rap-

peler aux parents, qui avancent des exigences injustifiées ou irréalistes face à l'école, que la souveraineté de l'école publique est essentielle à l'accomplissement de la grande tâche de cette institution et qu'elle doit être respectée. Les parents, eux, ont le devoir d'apprendre à leurs enfants des valeurs de base comme la responsabilité individuelle, le respect d'autrui ou encore la ponctualité.

Il est important à mes yeux que les enfants perçoivent les enseignants de l'école primaire comme des références et des modèles. En tant que directeur de l'instruction publique, j'appelle les parents à assumer, dans l'intérêt de leurs enfants, leurs obligations à l'égard de l'école et à collaborer avec celle-ci. Chers Parents, veillez à ce que vos enfants, une fois les devoirs scolaires effectués, ne se précipitent pas sur leurs tablettes, smartphones, consoles, PC et autres écrans de TV, mais faites les sortir et jouer en plein air par n'importe quel temps. Réjouissez-vous lorsqu'ils rentrent défoncés et fatigués, même si leurs habits sont un peu sales. Ils auront ainsi sainement compensé la tension due au travail scolaire.

## Vacances pour papa quand maman attend un bébé – pour quoi faire ?



L'Etat se mêle de plus en plus de l'éducation. Est-ce la bonne voie à prendre ?

Le Conseil fédéral se fait conseiller par la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF) dans « toutes questions touchant à la situation des femmes en Suisse et l'égalité des sexes ». Voici le mandat de cette commission: « La CFQF observe et analyse l'évolution de la politique en matière de questions féminines et d'égalité entre les sexes en Suisse. Elle élabore des recommandations concernant les mesures à

prendre afin de promouvoir la politique féminine et de réaliser l'égalité entre femmes et hommes ».

Au fil des années, cette commission s'est donné les allures d'un parti politique ou plutôt d'un office fédéral. Dernier exemple en date: la CFQF a placé le thème « Congé parental – allocations parentale » sur son agenda (prise de position du 21.09.2011) en affirmant que la compatibilité de la vie familiale et d'une activité lucrative devait être améliorée pour permettre de concevoir librement la vie de famille. En 1982 déjà, lors du débat sur l'assurance-maternité, cette commission s'était engagée pour un congé parental. Jusqu'ici, tant le Conseil fédéral que le Parlement ont refusé toutes les propositions dans ce sens.

Pour tenter d'imposer ses vues par la force, la CFQF mise sur la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF). Cette dernière exige 24 semaines de congé parental avec versement de 80 % du salaire ou 196 francs au maximum par jour. Selon la prise de position de la COFF, « il s'agit, à long terme, d'assurer le renouvellement des générations en offrant à toutes les familles assez de temps, d'argent et d'infrastructures leur permettant de réaliser leur rêve d'avoir des enfants ».

Cette revendication comporte également l'idée d'une compatibilité avec l'UE: « Au niveau de l'UE, tous les Etats membres sont obligés d'introduire un congé parental d'au moins quatre mois. La COFF invite le Conseil fédéral et le Parlement à créer un congé parental payé basé sur une loi ». Grâce à cette pochette-surprise, les parents toucheraient des indemnités pour pertes de gain ou l'employeur serait contraint de poursuivre le versement de leur salaire. Il va de soi que le rapport ne souffle mot des conséquences économiques négatives de ce projet. En revanche, on lit encore dans la position de la COFF que « l'absence de congé de paternité (ou de congé parental) empêche la rupture avec la répartition traditionnelle des rôles dans la garde familiale des enfants ».

Encore heureux que dans une démocratie directe il appartienne finalement aux citoyennes et citoyens de décider du sens ou du non-sens du progrès collectiviste ...

Peter Amstutz a dirigé durant de nombreuses années la rédaction de la « Basler Zeitung » au Palais fédéral. Il donne ici son avis personnel en tant que journaliste libre.

### Politique familiale :



Verena Herzog, femme d'affaires, responsable administrative du centre d'orthodontie de Winterthur.

« La famille est le principal fondement pour les enfants. Son rôle et ses valeurs durables sont particulièrement importants dans un monde globalisé. La famille accomplit gratuitement un travail inestimable pour toute la société. »

Verena Herzog succédera le 4 mars 2013 au conseiller national Peter Spuhler qui quitte la Grande Chambre. Elle est mariée, mère de trois enfants adultes et habite à Frauenfeld (TG). Mère de famille durant 25 ans, la nouvelle conseillère nationale a été 8 ans responsable d'un jardin d'enfants, puis 4 ans inspectrice des écoles enfantines. Femme d'affaires depuis 9 ans, elle dirige aujourd'hui l'administration du centre d'orthodontie de Winterthur.

## L'initiative UDC pour les familles

Les divers modèles de vie et de famille, que l'on connaît actuellement, répondent aux besoins de la société actuelle et doivent donc être acceptés tels quels. Quel que soit le mode d'organisation que se choisissent les familles, il faut dans tous les cas que le bien-être de tous les participants soit préservé. Et que les enfants soient éduqués de manière à pouvoir un jour s'assumer eux-mêmes, avec amour, tendresse, chaleur, patience, respect et en leur offrant sécurité et protection. Ils doivent pouvoir grandir dans une ambiance chaleureuse, avoir des racines solides pour ensuite se montrer à la hauteur de toutes les situations de la vie.



Le 12 juillet 2011, l'UDC a déposé 113 000 signatures pour son initiative populaire fédérale exigeant un allègement fiscal en faveur des familles avec enfants (« initiative pour les familles »). Le parti s'est ainsi clairement engagé pour le renforcement des familles en Suisse.

Comme mère de trois enfants, je refuse avec détermination la discrimination par l'Etat des familles vivant selon un modèle traditionnel, donc où la mère assume la garde et l'éducation des enfants. Ces familles-là apportent une contribution essentielle à la stabilité de la société. Après les émeutes de jeunes dans certaines villes anglaises, le premier-ministre britannique, David Cameron, a rappelé la valeur de l'éducation par les parents: « Tout ce qui nuit à la famille, tout ce qui mine l'engagement familial et parental, tout ce qui détruit des valeurs assurant la cohésion des familles, tout ce qui empêche les familles de rester unies, tout cela doit être systématiquement évité. Nous devons au contraire agir pour exercer une influence positive qui permette aux familles de s'épanouir. Nous devons soutenir l'éducation familiale au lieu de la remplacer. »

### Renforcer la famille, c'est renforcer la société

Je partage totalement ce point de vue. Le travail d'éducation et de garde des enfants, que les familles traditionnelles assument encore elles-mêmes, est un investissement dans la société qu'on ne saurait sous-estimer. Il faut reconnaître le mérite – aussi au niveau de l'Etat – des parents qui donnent à leurs enfants des règles, qui leur apprennent ce qui est bien et ce qui est mal, qui leur inculquent le sens de la responsabilité afin que les jeunes sachent un jour s'intégrer dans la société et y apporter leur contribution. Il devrait donc aller de soi que l'Etat évite toute discrimination fiscale des familles traditionnelles et ne réserve pas une déduction fiscale aux seules familles qui font garder leurs enfants par des tiers.

Bien au contraire, il serait logique que les familles vivant selon le modèle tradi-

tionnel puissent elles aussi bénéficier d'une déduction sur le revenu imposé. Idem pour les familles qui font preuve d'initiative et qui s'organisent dans leur quartier sans recourir aux crèches d'enfants subventionnées par l'Etat.

Où encore les familles dont les différentes générations s'entraident. Il s'agit de reconnaître le travail éducatif quotidien de ces familles qui profite finalement à toute la société. Et aussi de motiver les femmes qui, tous les jours, ne s'occupent « que » de la garde et de l'éducation de leurs enfants.

### Oui à l'initiative pour les familles – non à la discrimination fiscale

J'ose espérer que le Parlement, qui examinera bientôt l'initiative pour les familles, décidera de soutenir la famille traditionnelle et leur accorde cette déduction fiscale. Faute de quoi j'aurai du

mal à expliquer aux nombreuses mères de familles que je connais pourquoi elles ne bénéficient toujours pas d'une déduction fiscale pour leur précieux travail de garde et d'éducation. Même pas si elles assument une double charge en exerçant de surcroît une activité professionnelle à domicile, par exemple dans l'entreprise familiale et si elles acceptent des sacrifices personnels importants simplement pour pouvoir s'occuper de leurs enfants tous les jours. Les familles, qui décident de faire garder leurs enfants par des tiers – pour des raisons professionnelles ou simplement pour se décharger – peuvent faire cette déduction.

Comment ne pas parler de discrimination dans ces conditions ?

Valérie Favre Accola, mère de trois enfants, Davos Platz (GR)

## « La connaissance, c'est ce qui reste quand le dernier dollar a disparu. »

Citation de Mark Twain



La conseillère d'Etat Monika Knill, cheffe du Département de l'instruction publique et de la culture du canton de Thurgovie, montre un engagement sans faille pour des écoles de bonnes qualités.

La formation dans le sens global du terme détermine l'essentiel la manière dont nous pouvons concevoir et assumer notre vie. L'instruction personnelle et les aptitudes de base ne s'achètent pas. Nous sommes donc bien inspirés de nous former.

La problématique du manque croissant de jeunes intéressés et adaptés à certains domaines professionnels est fréquemment illustrée par des déclarations – souvent trop généralisantes – sur le manque d'aptitudes de base et la compétence sociale insuffisante des élèves.

Les développements sociaux, techniques et économiques de ces vingt dernières années ont laissé des traces. Les jeunes ne concernent pas seulement les jeunes, mais la société dans son ensemble.

### Bricolage et ménage restent importants

Qui porte la responsabilité de l'acquisition d'aptitudes de base par les jeunes et de la formation de leur personnalité? Par principe les parents, puis, en complément, l'école. Les enfants, qui bricolent à la maison ou chez des tiers, qui peuvent (ou doivent) participer aux travaux ménagers, à la cuisine, seront bientôt une minorité.

Sommes-nous conscients du fait qu'un élève de l'école primaire n'est en classe que 23 heures par semaine? Il lui reste ainsi plus de 140 heures par semaine en dehors de l'école. Du simple point de vue des durées, il est donc illusoire de vouloir faire assumer à l'école la responsabilité de toute l'éducation des enfants. Si nous déduisons le sommeil, il reste encore 90 précieuses heures dont les parents ont la responsabilité.

### L'école ne peut pas tout faire

A côté d'une large culture générale, l'école primaire enseigne aussi diverses aptitudes de base ou les complète. Le bricolage et les travaux pratiques, de même que l'économie ménagère dépassent le simple apprentissage d'aptitudes de base.

Les différentes étapes d'un mandat – la planification, la préparation et l'exécution – exigent et relient entre elles des compétences élémentaires. La problématique due au fait que l'école est également censée combler divers déficits des élèves, notamment au niveau de l'éducation et des aptitudes de base, ne simplifie pas sa mission.

Monika Knill, conseillère d'Etat (TG), directrice du département de l'éducation et de la culture

## Réformer la réforme

Les excès des réformes scolaires motivées par l'idéologie posent problème depuis longtemps. L'objectif principal de toute intervention devrait toujours être de renforcer la position de l'enseignant comme personne de référence et de garantir la liberté du choix des méthodes et des moyens didactiques.

La société, donc toute la situation de l'école primaire, a fortement changé ces dernières années. Le secteur scolaire n'a bien sûr pas échappé à ce développement. Manquant cruellement de lignes directrices et de personnes de référence fiables, de plus en plus d'enfants et d'adolescents ont du mal à se repérer dans ce monde toujours plus complexe.

### Stopper la réformite

Il va de soi que l'école doit tenir compte de l'évolution de la société. La politique et les administrations scolaires réagissent en multipliant les réformes qui vont d'une harmonisation

charges administratives pesant sur les enseignants et les empêchent de se concentrer pleinement sur leur tâche essentielle, l'enseignement. C'est donc à ce niveau que les enseignants doivent être déchargés afin qu'ils puissent conduire leurs élèves vers les objectifs de formation fixés et renforcer leur personnalité tout en choisissant aussi librement que possible les méthodes et les instruments d'enseignement. Les réformes ne doivent pas être des buts en soi et la qualité des politiques responsables ne doit pas seulement être mesurée à ce qu'ils ont changé, mais aussi à ce qu'ils ont empêché ou évité

Sandro Wasserfallen, enseignant en secondaire, député au Grand Conseil, Goldach (SG)



Nou voulon enfin apprendre l'alemend e l'anglais, le français on le parle déjà.



Sarah Bösch, membre de la commission de la formation UDC du canton de Zürich, Kitchberg (ZH)

La formation des enseignants selon le concept des Hautes écoles pédagogiques a échoué: les Hautes écoles pédagogiques ne parviennent ni à assurer une relève suffisante d'instituteurs, ni à donner aux enseignants débutants les capacités dont ceux-ci ont besoin pour diriger une classe. Ce constat appelle forcément une formation rigoureusement pratique des futurs enseignants. Cette alternative prônée par l'UDC s'appelle « apprentissage d'enseignant », une formation qui se concentre sur les aptitudes dont un maître de classe a besoin pour conduire sa classe.

### Tout dépend des enseignants

Ces réformes passent en général à côté de la question de fond: comment atteindre le mieux possible les objectifs imposés alors que l'instruction publique doit relever des défis de plus en plus lourds? Ce n'est pas le système scolaire qui décide en premier lieu de la qualité de l'école. Le succès de l'école primaire dépend avant tout de l'engagement et de la qualité professionnelle des enseignants. Or, les réformes introduites ou projetées augmentent les

biilité éthique envers mes collaboratrices et collaborateurs. Je dois leur assurer un niveau et un volume d'affaires suffisants pour maintenir, voire augmenter le nombre de places de travail. Ma responsabilité réside à tout mettre en œuvre pour garantir la pérennité de mon entreprise. L'entrepreneur pense rarement à court terme, il investit pour le moyen et le long terme, non seulement pour ses propres besoins, mais surtout pour ceux de ses collaborateurs.

### Quelle place accordez-vous à l'innovation ?

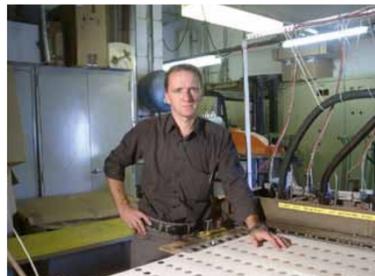
L'innovation est le moteur, le cœur de notre entreprise. En tant que PME, notre chance réside dans la capacité d'innover et le potentiel de flexibilité pour s'adapter aux demandes du marché.

Pour cela, un très bon niveau de formation de mes collaborateurs est nécessaire pour accomplir ces remises en question, sans pour autant mettre en danger les acquis. Le capital humain a une grande valeur chez nous, et est une des conditions du succès dans l'innovation.

### Portrait d'un entrepreneur

## « Nous avons besoin de collaborateurs avec une excellente formation ! »

Interview de Romain Schær, président de l'UDC Jura et chef d'entreprise



Romain Schær est père de famille, il a 2 enfants et est aussi député-suppléant au parlement jurassien.

### Membre de l'UDC, vous dirigez votre propre entreprise. Parlez-nous de votre entreprise ?

LTB AG est une entreprise familiale avec siège à Liestal qui fabrique des filtres à air depuis plus de 35 ans. Le monde de la filtration et particulièrement celui de l'air est fascinant, car difficilement maîtrisable. Le vent est invisible! Avec 15 collaboratrices et collaborateurs, nous nous battons pour rester à jour avec les normes et nous cherchons constamment à innover. Nous possédons des brevets, notre marque déposée est SavEnergy, elle représente notre ligne de produits à faible consommation d'énergie nous permettant de voir l'avenir avec plus d'optimisme. D'autre part, je peux compter sur une équipe motivée et prête à s'engager, ce qui me permet encore d'exporter, malgré la faiblesse de l'Euro. Cependant la marge de manœuvre devient ici très faible.

### Vous avez beaucoup de responsabilités sur vos épaules ?

Conduire une entreprise est déjà en soi une grande responsabilité. Au-delà de l'aspect administratif, j'estime, en tant qu'entrepreneur, avoir une responsa-



# Invitation

à la manifestation commémorative officielle  
pour le 20<sup>e</sup> anniversaire du refus de l'EEE/UE le 6 décembre 1992

## La voie de la Suisse vers l'avenir

**Dimanche, 2 décembre 2012, 14:00 heures, Bienne**

Strandboden / Parc Hayek, directement au bord du lac

10 minutes à pied de la gare de Bienne – l'itinéraire est fléché,  
bus navettes depuis la gare (sortie côté lac), places de parc à disposition

### 1<sup>ère</sup> partie: célébration commémorative en plein air

14:00 heures

- Ouverture de la manifestation par des coups de canon, arrivée des porteurs de drapeaux accompagnés de sonneurs de cloches, hymne national
- Bref message d'**Uli Windisch**, professeur de sociologie, Genève
- Bref message de la Suisse italienne par **Lara Filippini**, députée au Grand Conseil et conseillère communale
- Allocution de **Christoph Blocher**, conseiller national et ancien conseiller fédéral
- Chant de la Bérézina  
avec la participation de la fanfare de la ville de Bienne et du ténor Peter-Matthias Born

### 2<sup>e</sup> partie: fête populaire sous tente, cantine et animations

dès 15:00 heures

- Sur la scène, Roberto Brigante, yodleurs et accordéon schwytois, Rahel Tarelli, chanteuse, et bien d'autres

**Cette invitation s'adresse à toutes les personnes intéressées.**

#### Vous êtes invités par:

Aargauische Vaterländische Vereinigung, ASIN, Chance 21, UDF Suisse, Jeunes UDC Suisse, Comité pour une Suisse sûre d'elle et libre, Organisation pour la souveraineté de la Suisse, Pro Libertate, Démocrates suisses, Comité d'action suisse contre le diktat EEE et CE – pour une Suisse ouverte au monde, Schweizerzeit, UDC Bienne, UDC Suisse, Association de chefs d'entreprises contre l'adhésion à l'UE, Association Bern Actif, Vereinigung Medien-Panoptikum, Young4FUN.ch

Don pour les frais (motif: adhésion à l'UE Non):  
N° compte postal UBS: 80-2-2, N° compte: 0235 00130326.01N  
IBAN: CH93 0023 5235 1303 2601 N

[www.adhesion-ue-non.ch](http://www.adhesion-ue-non.ch)

## Moi aussi, je m'engage pour une Suisse libre, indépendante et souveraine. Je soutiens donc l'UDC!

Je souhaite devenir membre de l'UDC dans ma commune de domicile / mon district / ma région. L'appartenance à ce parti est comparable à l'appartenance à une société. Je paie une cotisation annuelle et je suis invité(e) aux assemblées et manifestations du parti.

Veuillez m'envoyer le programme politique de l'UDC Suisse.

J'aimerais des informations sur les activités en cours et recevoir les communiqués et articles de l'UDC. Merci de m'envoyer dès à présent votre newsletter à mon adresse courriel:

.....

Veuillez m'envoyer les documents et le programme de mon parti cantonal UDC.

Je récolte volontiers des signatures pour le parti. Veuillez m'envoyer les listes de signatures pour les initiatives et référendums de l'UDC.

J'accepte de mettre à disposition mon terrain, ma grange, un mur de ma maison pour poser une affiche UDC. Veuillez prendre contact avec moi.

Je soutiens financièrement l'UDC, car je souhaite m'engager pour une Suisse libre et indépendante. (Les dons peuvent être déduits dans une certaine mesure des impôts cantonaux et fédéraux.)

Je fais un don de Fr. .... sur le **CCP 30-8828-5** de l'UDC Suisse.

Veuillez me faire parvenir un **bulletin de versement** de l'UDC Suisse.

Veuillez prendre contact avec moi. Je souhaite avoir des informations sur la possibilité de faire un legs à l'UDC.

#### Adresse:

Nom / Prénom

Rue

NP /Lieu

No de téléphone

Courriel

Date / Signature

A renvoyer à:

UDC Suisse  
Secrétariat général  
Case postale 8252  
3001 Berne  
Tél. 031 300 58 58

[www.udc.ch](http://www.udc.ch)

